

ÉCOLE DU LOUVRE

Anton MORET

La présentation des collections de minéralogie au Muséum national d'Histoire naturelle

Du Cabinet d'Histoire Naturelle du Jardin du Roi à la
Galerie de Minéralogie et de Géologie du Muséum national
d'Histoire naturelle, de 1739 à 1893

Mémoire de recherche
(2^{de} année de 2^e cycle)
en muséologie
présenté sous la direction
de M. François MAIRESSE

vol. 3 : annexes

Juin 2014

Le contenu de ce mémoire est publié sous la licence *Creative Commons*

CC BY NC ND



LA PRÉSENTATION DES COLLECTIONS DE MINÉRALOGIE AU MUSÉUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE
DU CABINET D'HISTOIRE NATURELLE DU JARDIN DU ROI, À LA GALERIE DE
MINÉRALOGIE ET DE GÉOLOGIE DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE
NATURELLE, DE 1739 À 1893

Sommaire

Avertissement.....	5
Seconde partie : Documents	6
I. Manuscrits et archives scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle.....	6
1. Notes pour servir à l'histoire du Jardin du roi sous l'administration de Buffon, 1788 (Ms 1934 [XXXI]).....	6
2. Lettre de René-Just Haüy à propos de la collection Weiss, 27 Nivôse an 10 (Ms 2528 - 63).....	26
II. Archives nationales.....	28
1. Mémoire à propos d'une demande de meubles à récupérer pour le Cabinet d'Histoire naturelle, 2 juin 1746 (AJ ¹⁵ 512).....	28
2. Mémoire à propos d'une demande de meubles à récupérer pour le Cabinet d'Histoire naturelle, 11 décembre 1747 (AJ ¹⁵ 512).....	29
3. Description des 12 cabinets et de la table en marbre destinés au Cabinet d'Histoire naturelle (AJ ¹⁵ 512).....	30
4. Lettre adressée à Buffon à propos d'un don de la part du Roi de Pologne (AJ ¹⁵ 512).....	34
5. Contrat d'achat entre le roi et les successeurs de Daniel Voisin du futur terrain du Jardin des Plantes (AJ ¹⁵ 513) (copie plus récente du document original inventorié S 1520).....	35
6. Arrêt du conseil du Roi à propos de la Nouvelle Intendance acquise par Buffon afin d'agrandir le Jardin du Roi (AJ ¹⁵ 514) (copie plus récente du document original inventorié E 2544 n°221).....	37
7. Ordonnance du Roi visant à interdire toute construction ou chantier aux abords du Jardin royal, 19 avril 1672 (AJ ¹⁴ 512) (copie plus récente du document original inventorié O ¹ 16, page 224 V°).....	38
8. État du Cabinet d'Histoire naturelle et son projet d'agrandissement, Charles Rohault de Fleury, mai 1838 (AJ ¹⁵ 866).....	39
9. Mémoire sur les travaux et les projets dirigés ou dressés par l'architecte Rohault de Fleury de 1832 à 1867, Rohault de Fleury, 1867 (AJ ¹⁵ 826).....	43
10. Lettre de Jules André, architecte du Muséum, au Ministre des Beaux-arts à propos de la transformation de l'Hôtel de Magny en espace d'exposition des objets entrant dans les collections, 15 janvier 1866 (F ²¹ 826).....	54
11. Rapport du Directeur des Bâtiments civils au Ministre des Beaux-arts, 3 février 1866 (F ²¹ 826).....	56
12. Lettre de l'architecte du Muséum Jules André au Ministre des beaux-arts au sujet de deux vitrines pyramidales projetées pour la Galerie de Minéralogie, 16 août 1866 (F ²¹ 826).....	57

13. Rapport de l'architecte du Muséum Jules André au Ministre des beaux-arts au sujet de deux vitrines pyramidales projetées pour la Galerie de Minéralogie, 16 août 1866 et approbation du Ministre le 17 août 1866 (F ²¹ 826).....	59
14. Lettre des Citoyens Commissaires des sciences et des arts dans les pays conquis par l'armée de la République, en Belgique et aux Pays-Bas, à la Commission exécutive de l'Instruction publique, 1 ^{er} Brumaire an III [22 octobre 1794] (F ¹⁷ 1229, dossier 12).....	61
15. Rapport au Directeur Général de l'Instruction publique par Cuvelier et Madaye, à propos de l'arrivée des caisses d'histoire naturelle du cabinet du Stadhouder (F ¹⁷ 1229, dossier 12).....	65
16. Réponse du Directeur Général de l'Instruction Publique au rapport de Madaye et Cuvelier à propos des caisses arrivées des pays conquis.	67
17. Devis de la dépense générale du Muséum d'histoire naturelle, an III (F ¹⁷ 1229, dossier 11).....	68
18. Lettre de l'architecte du Muséum Molinos à la Commission des travaux publics, 5 Vendémiaire an III à propos des agrandissements réalisés et projetés dans le Jardin (F ¹⁷ 1229, dossier 9)	71
19. Lettre de la Commission des armes à la Commission d'Instruction Publique, le 13 Thermidor an III, afin que des minéraux soient réservés dans les collections du Muséum pour les élèves de l'École des Mines (F ¹⁷ 1229, dossier 5).....	72

Avertissement

Les documents d'archives ayant été utilisés dans le cadre de ce mémoire ont été retranscrits et organisés selon leur centre d'archives et selon leur cotation.

Les textes ont été recopiés au plus près des originaux, incluant la mise en page, les fautes et changements orthographiques. Seules la ponctuation et l'accentuation ont été modernisées lorsque cela s'avérait nécessaire.

Les dates du Calendrier républicain sont conservées.

Conversion dans le système métrique des unités utilisées pendant l'Ancien Régime¹

- 1 ligne : 0,229 centimètre.
- 1 pouce (12 lignes) : 2,707 centimètres.
- 1 pied (12 pouces) : 32,4 centimètres.
- 1 toise (6 pieds) : 1,944 mètres.

¹ Stéphane Castelluccio, *Les meubles de pierres dures de Louis XIV et l'atelier des Gobelins*, 2007, 148 p.

Seconde partie : Documents

I. Manuscrits et archives scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle

1. Notes pour servir à l'histoire du Jardin du roi sous l'administration de Buffon, 1788 (Ms 1934 [XXXI]).

1788 Notes pour servir à l'histoire
du jardin du Roi pendant l'Administration de M. le C^{te} de Buffon
par André Thouïn

Cette administration comprend quarante sept années et demie, savoir depuis 1739 jusqu'au 16 avril 1788.

A l'époque de 1739, le jardin du Roi avec toutes ses dépendances n'occupait qu'une surface de vingt un arpent, mesure de Paris, c'est à dire de neuf cent toises chacun, dont un quart était inculte ; le reste était divisé en trois parties ; la première occupée par la monticule qu'on nomme le labyrinthe était une promenade plantée d'arbres verts, mais qui n'offroit aucun agrément, d'ailleurs d'un difficile accès et par conséquence très négligée ; la seconde était destinée à la promenade publique du bas jardin, dont la culture se réduisoit à de simples labours et au nettoyage des allées. Enfin la troisième comprenoit les jardins de l'Orangerie, des plantes des Indes, l'école des arbres et celle des plantes, dont l'école de Botanique ne faisoit que le tiers, de sorte que l'objet capital du jardin, celui pour lequel il avoit été établi, n'occupait que la neuvième partie du terrain.

Quant à la culture du jardin, à cette époque, on peut prendre une idée de ce qu'elle devoit être par le nombre de personnes qui y étoient employées, il n'y avoit qu'un jardinier en chef, sa femme, un garçon, une servante et trois femmes de journée ; la dépense étoit de quinze cent livres ; tant pour la main d'œuvre que pour l'entretien des outils de jardinage (a)².

Les bâtimens n'étoient pas plus somptueux : ils consistoient 1° en un vieux château couvert en tuiles qui n'avoit qu'un étage avec des mansardes ; il servoit de logement à l'intendant, 2° en une petite chapelle, 3° en un amphitéâtre aussi incommode par sa situation que par sa distribution intérieure (a)³, 4° en une serre d'orangerie au dessus de laquelle étoient les logemens des jardiniers, tels qu'ils subsistent encore aujourd'hui, 5° en deux grandes serres chaudes bâties par M. Dufay, une serre à ananas et deux hollandaises

(a) Voyés le marché fait entre M. de Buffon et le Sr Jean André Thouïn le 18 juin 1745.

(a) La position sur une rue très fréquentée empêchoit que les élèves n'entendissent les leçons des professeurs et il étoit trop petit de moitié pour contenir les auditeurs.

qui existent encore au moyen des fréquentes réparations qu'on y a faites, 6° en un corps de logis attenant au château, dans lequel étoient logés quelques professeurs et démonstrateurs du jardin et des gens de service, 7° en un pavillon quarré placé à l'extrémité du jardin du côté du nord, qui étoit affecté pour logement au professeur d'anatomie, 8° et enfin en une petite gallerie dans le fond de la cour, qui contenoit quatre ou cinq cent boccas, dans lesquels étoient renfermés les gommés, les résines et les drogues médicinales qui composoient alors tout le cabinet d'histoire naturelle.

L'administration étoit alors, comme elle l'est encore aujourd'hui, confiée à un intendant sous la direction du Ministre de la Maison du Roi, et l'établissement étoit régi d'après des réglemens qui marquoient les bornes de chaque place, leurs fonctions, leurs prérogatives et les émolumens qui y étoient attachés. Les fonds assignés tant pour le paiement des gages et appointemens que pour les dépenses d'entretien des bâtimens, de la culture du Jardin et des acquisitions relatives, étoient fixés par ces mêmes réglemens et se payoient sur les domaines de Sa Majesté ; les fournitures du jardin et les réparations des bâtimens, étoient données à l'entreprise et se faisoient avec d'autant plus d'exactitude et de régularité que l'intendant, toujours désintéressé dans la chose, ne donnoit son certificat pour toucher les sommes convenues, qu'après être bien assuré que les différens entrepreneurs avoient accompli les conditions de leur marché ; par ce moyen chaque nature de dépense étoit contrôlée et vérifiée par le chef de l'établissement. Ces dépenses ensuite étoient payées par la caisse des Domaines, six mois et même un an, après qu'elles avoient été faites, de sorte que l'administration n'étoit obligée de faire aucune avance. Le fond annuel destiné aux payemens, tant des honoraires, gages, appointemens et [?], que des fournitures et dépenses d'entretien étoit fixé à une somme totale de vingt cinq mille livres, et chaque membre de l'établissement recevoit sur ses quittances pures et simples, et sur des certificats de service ou de fournitures de M^r l'Intendant, la somme pour laquelle il étoit employé dans l'état du Roi, déposé entre les mains du caissier des Domaines.

M. l'intendant, la première personne de l'établissement étoit le dépositaire des réglemens, et en cette qualité chargé de veiller à leur exécution, toutes les fois qu'ils ne s'expliquoient pas assez clairement ou qu'il survenoit une difficulté qu'ils n'avoient pas prévu, le Roi par l'organe du Ministre du département de Paris, les interprétoit, les entendoit ou les restreignoit suivant le besoin et les circonstances. Il en étoit de même pour les dépenses extraordinaires, elles ne pouvoient avoir lieu qu'elles n'eussent été consenties et autorisées par une lettre Ministérielle. M. l'intendant avoit encore et a toujours le droit de présenter au roi le projet destiné à remplir les places vacantes, lorsqu'elles sont brevetées par S. M. et de nommer à toutes celles des gens délivrée ou autres gens de service, excepté cependant aux places de garçons jardiniers qui ont toujours été à la nomination du jardinier en chef (a)⁴.

^a Ces réglemens n'ont pas cessé d'être en vigueur jusqu'à ce moment pour toutes les parties qui sont d'ancienne création, mais aujourd'hui que l'établissement après un accroissement et une augmentation considérable ils deviennent insuffisans et l'on attend des bontés de S. M. qu'elle voudra bien en donner de nouveaux qui assurent la constitution d'un établissement utile et glorieux pour la Nation.

Le nombre des personnes attachées au jardin du Roi consistoit alors en trois professeurs et trois démonstrateurs, savoir un de chaque espèce pour l'anatomie, deux autres pour la botanique et les deux derniers pour la chimie.

Il y avoit un jardinier en chef avec ses ouvriers, un garde du droguier, un peintre du cabinet des estampes du Roi, un commandant de la police du jardin, et enfin les garçons de service, tels qu'un portier, trois gardes et un frotteur. Tel étoit l'état exact du jardin du Roi à l'époque où M. de Buffon fut nommé à l'Intendance de cet établissement sur la présentation qu'en fit au Roi l'académie des sciences (a)⁵.

Cet homme de génie vit d'un coup d'œil ce qui manquoit à l'établissement et conçut dès lors le projet de lui donner toute l'étendue qu'il devoit avoir pour être digne de son nom. Mais l'histoire naturelle étoit encore au berceau, il falloit la faire connoître pour en inspirer le goût, il falloit la présenter avec tous ses charmes pour la faire aimer ; et c'est ce qu'il fit en publiant son immortel ouvrage, le plus beau monument qu'on ait élevé de notre tems, à la gloire des sciences, et qui la foit nommer, à juste titre, Le Plin françois. Cependant il s'occupoit à former un cabinet d'histoire naturelle et à rassembler de toutes parts, les productions des trois règnes de la nature. Il vouloit avant de rien entreprendre être forcé d'exécuter ce qu'il avoit médité dès le premier moment. L'abondance des richesses en tout genre, lui en fournit enfin l'occasion, et aussitôt il proposa et fit approuver l'augmentation du jardin et l'aggrandissement des cabinets d'histoire naturelle. Le jardin étoit la partie la plus négligée, ce fut par le jardin qu'il commença. Il traita de l'acquisition de différents terrains et par son crédit, par son activité constante, et surtout par ses avances pécuniaires, il augmenta le local de plus du double de son ancienne étendue. L'école de Botanique étoit de beaucoup trop petite, il la fit aggrandir de plus des deux tiers ; la terre en étoit épuisée, il la fit renouveler ; les plantes mal arrangées furent distribuées avec autant d'ordre que d'agrément. Pour la facilité des études, de grandes étiquettes marquèrent les classes, les ordres, les familles ; de plus petites, placées vis-à-vis [de] chaque plante, servirent à indiquer les noms des genres, des espèces et des variétés. Enfin pour faire jouir plus longtemps le public de l'ensemble de cette collection, des cloches à facettes, des serres portatives couvrirent les plantes de la zone toride qui ne peuvent supporter le froid des nuits de nos climats ; au moyen de quoi ces plantes qui ne quittoient presque jamais les serres chaudes sont exposées pendant quatre mois de l'année à l'observation des élèves en Botanique.

À cette école qui présente pour ainsi dire le tableau méthodique de tous les végétaux cultivés au jardin du Roi et dont le nombre actuel passe six mille espèces ou variétés différentes, M. de Buffon en a ajouté plusieurs autres non moins intéressantes. L'une est consacrée aux plantes vivaces d'usage dans les terres et l'on a réuni dans un même point de vue toutes celles qui sont employées à la filature, à la teinture, à l'ornement des jardins et à la confection des prairies artificielles. Une autre a pour objet de rassembler les plantes médicinales vivaces employées dans la composition des [?] et les médicaments

^a Il est bien flatteur pour ce corps d'avoir foit un choix aussi avantageux.

de première nécessité. Les toutes annuelles de ces plantes sont données gratis aux hôpitaux, aux hospices de charité et aux pauvres.

La 3^{ème} école a pour objet de réunir tous les arbres tant indigènes qu'étrangers dont les tiges s'élèvent au dessus de huit pieds et qui supportent les hyvers en plaineterre dans nôtre climât. Ces mêmes arbres se trouvent placés méthodiquement dans la grande école de Botanique, mais en petits individus pour qu'ils ne unisent pas les uns aux autres et que les élèves puissent examiner plus commodément la position des branches, la disposition et la forme des feuilles dans celle-ci, ou [?] devoir les ranger d'après la considération de leur port, de leur hauteur et de l'époque de leur floraison. Cette école est divisée en quatre quarrés, le premier contient les arbres qui ne quittent pas leurs feuilles pendant l'hyver, et que pour cette raison on appelle arbres verts. Le 2^d renferme les arbres qui fleurissent à l'automne, ceux qui donne des fruits rouges très apparants ou ceux dont les feuilles prennent une teinte d'une couleur agréable dans cette saison. Dans le 3^{ème} quarré sont les arbres qui fleurissent l'été ; ceux dont les feuilles offrent de la variété par leur panache et dont les fleurs étant trop petites pour fournir quelqu'agrément n'ont pû être rangés dans les autres divisions, se trouvent dans celle-ci, en considération de la beauté de leur feuillage et du bel ombrage qu'ils prennent dans la saison la plus chaude de l'année. Le 4^{ème} quarré enfin, est composé des arbres qui fleurissent au printemps, le nombre de ces derniers étant le plus considérable, on a été obligé de le diviser en deux parties qui accompagnent l'entrée du jardin du coté de la rivière.

Tous ces arbres sont rangés sur neuf lignes, espacées de quatorze pieds les uns des autres en tout sens, au moyen de quoi ils pourront croitre en toute liberté, et jamais le ciseau ou le croissant ne défigurera leur port, si les intentions de M. de Buffon sont suivies, afin qu'on puisse les voir et les étudier dans leur état naturel. La première des lignes du coté du midi est formée des plus petits arbres, la seconde de ceux qui s'élèvent un peu au dessus des autres, de manière que la première rangée foit la base d'un amphitêatre de neuf gradins, dont le dernier aura par la suite plus de cent vingt pieds d'élévation. Indépendemment de l'ordre des hauteurs établies dans cette plantation, on a cherché à varier la forme, la couleur des fleurs et du feuillage des arbres, de manière qu'une feuille simple se trouvoit en opposition avec une feuille composée, une fleur blanche à coté d'une fleur rouge ou jaune, une verdure claire avec une plus foncée, un port léger avec un port touffu et pesant &tc. Cette plantation, la première peut être qui ait été exécutée en grand, offrira, lorsque les arbres seront arrivés à leur état parfait, un amphitêatre naturel aussi varié par le nombre des arbres qui le composent que par leur hauteur, leur forme, la couleur de leurs feuilles, celles de leurs fleurs et les différentes époques de leur fleuraison, en sorte que l'ensemble formera une perspective non moins imposante par sa masse qu'agréable par ses reflets.

Mais ce n'est pas le seul but que se proposoit M. de Buffon en établissant cette plantation ; l'agréable n'étoit pour lui qu'un objet de considération secondaire, c'étoit vers l'utilité publique qu'il dirigeoit ses vûes, il avoit remarqué que la culture des arbres étrangers n'étoit encore qu'un objet de mode, fourni comme toute cette au caprice et à

l'inconstance des goûts, qu'au milieu des mutations de différentes espèces qu'éprouvent les propriétés ; il n'étoit que trop ordinaire de voir une plantation qui avoit couté beaucoup de soins et de dépenses au propriétaire, détruite par son successeur, sans raison, et sans motifs le plus souvent pour changer la face du terrain et au momens qu'il avoit passé à un autre maître, témoin de ces vicissitudes, il voyoit avec peines que des arbres qui avoient échappé aux influences d'un climat étranger et qui étoient en état de donner des graines et reproduire ainsi des individus plus forts et plus robustes que les premiers fussent arrachés et perdus pour la culture au moment où l'on auroit pu les naturaliser ; et il avoit formé le projet de remédier à cet inconvénient autant qu'il lui seroit été possible.

Intimement persuadé que les arbres étrangers pouvoient être employés avec avantage à l'aménagement des forêts, aux plantations des grandes routes et surtout d'un grand nombre de terrains du Royaume qu'on regarde comme stériles, il crut ne pouvoir faire un meilleur usage d'une portion du terrain qui venoit d'être ajouté au Jardin du Roi, que de l'employer à former une plantation d'arbres étrangers destinés à devenir des portes graines. Il considéroit qu'un pareil établissement formé dans un terrain qui n'étoit point exposé aux mutations, seroit durable et produiroit un jour les avantages qu'il s'en étoit promis, que cette plantation seroit respectée dans tous les tems, que ces arbres arrivés à leur état parfait donneroient d'abondantes récoltes de graines au moyen desquelles on pourroit parvenir à multiplier les individus [?] naturaliser en France ; et qu'alors la nation seroit délivrée de l'impôt considérable qu'elle paye annuellement aux Anglois et aux Américains pour les plantes et les semences qu'ils sont en possession de nous fournir. Mais pour assurer d'avantage la durée de cette utile plantation, il s'étoit proposé de la mettre sous la protection spéciale du Roi par un article particulier des réglemens qu'il étoit sur le point de proposer à sa Majesté pour l'établissement en général. Quoique la mort ne lui ait pas laissé le tems de mettre la dernière main à son ouvrage et de proposer son projet de règlement ; la sagesse et les vues bienfaisantes du Ministère nous répondent assez qu'il s'occupera de cet objet important et que les vœux de Buffon seront remplis aux écoles dont nous venons de parler et qui complètent tous les objets d'études que peut fournir le jardin du Roi. M. de Buffon a ajouté des pépinières dans tous les genres ; l'une est destinée aux semis d'arbres verts et aux arbres étrangers à la transplantation des jeunes plants, aux boutures, aux marcottes et aux greffes ; une seconde a pour objet la multiplication des plantes vivaces ; une troisième enfin sont de pépinière de transplantation, celle-ci est divisée en trois parties, la première est pour les arbres verts, la seconde pour les arbres indigènes et de^{te} pour les arbres étrangers.

Ce n'est pas tout, occupée de procurer au jardin tous les objets d'utilité qui pouvoient lui manquer, il a ménagé dans le nouveau terrain un emplacement pour la culture des arbustes et des arbrisseaux, ainsi que pour celles des plantes aquatiques : c'est un carré presque parfait creusé au milieu d'environ vingt cinq pieds, dans lequel on a établi quatre glacis supérieurs dont les pentes sont de quarante cinq degrés ; chacun de ces glacis répond à l'un des quatre points cardinaux ; ceux du midi et du nord présentent une surface unie, sur laquelle on a planté les arbustes, les sous arbrisseaux et les arbrisseaux

dont la culture exige ces deux expositions. Ils sont disposés en quinconce, les plus petit sont sur la première ligne du bas, ceux qui sont un peu plus élevés occupent le second rang et ainsi de suite jusqu'à la dernière ligne qui est formée par les plus grands. Cette plantation présente en outre la même variété de feuillage, de forme et de couleur que l'on a introduite dans l'école des grands arbres. Les deux autres glacis supérieurs sont coupés en platebandes formées de planches peintes en vert ; ces platebandes contenoient deux rangs d'arbrisseaux et d'arbustes plus rares et plus délicats que les premiers et qui exigent l'exposition du levant et celle du couchant ; ils sont disposés comme les autres par ordre de hauteur et de manière à former la plus grande variété. Les quatre glacis inférieurs se perdent dans une pièce d'eau qui forme pendant l'été un miroir de six toises quarrées et qui présente pendant l'hyver une surface de huit et quelquefois même dans les grandes eaux, jusqu'à douze toises quarrées, sur une profondeur de dix à quinze pieds, parce que le bassin suit la crue des eaux de la rivière de Seine, avec laqu'elle il a des communications naturelles. C'est sur ces quatre glacis que sont placées les plantes aquatiques à différentes hauteurs ou à différentes profondeurs sous les eaux, en raison de ce qu'elles veulent plus ou moins d'humidité, qu'elles veulent être plus ou moins submergées. Cette partie de terrain est non seulement très agréable à l'œil par la variété qu'elle jette dans la composition du jardin, mais elle devient en même tems très utile par la facilité qu'elle donne de cultiver un grand nombre de plantes nécessaires aux démonstrations du cour de Botanique.

Toutes ces cultures, toutes ces écoles sont placées dans le nouveau terrain que M. de Buffon a réuni au jardin du Roi ; elles sont divisées entreelles par quatre grandes allées qui règnent dans toute la longueur du jardin, et coupées dans la largeur par quatre autres allées de traverse plantées d'arbres étrangers de différentes espèces, tels que des Catalpas, des Érables rouges, des Peupliers, tous arbres de l'Amérique septentrionale, des Genévriers, des Platanes d'Orient et d'occident, des Vernis du japon. Ce de sorte qu'il n'y a rien de perdu pour l'instruction, pour la multiplication des arbres, et des plantes étrangères, partout on trouve réunit l'agréable et l'utile ; partout on voit les traces du génie qui a présidé à la disposition et à l'arrangement de ce bel établissement.

Depuis la première acquisition du grand terrain dont nous venons de faire voir l'emploi, M. de Buffon en a foit plusieurs autres qui, quoique moins étendus, n'en sont pas moins utiles à l'établissement qui lui étoit confié l'augmentation des plantes et des arbres de toute espèce avoit d'abord nécessité celle du terrain. La culture d'un aussi grand jardin, celle des écoles surtout exigeoit l'acquisition d'un nouveau local propre aux semis sur couches et sous chassis ; il falloit pour la culture première des plantes exotiques un terrain d'apeuprès un arpent exposé au midi, qui fut à l'abri des vents et surtout des vents du nord, et qui pût jouir enmême tems de l'exposition du levant et du couchant. Il falloit que ce terrain fut d'une bonne qualité, qu'il y eût de l'ombre et de l'eau. Il étoit nécessaire ensuite qu'il fut à la proximité de la grande école de Botanique pour la facilité du service, que la vûe pût s'y promener en toute liberté et enmême tems, qu'il fut séparé de toutes les autres cultures pour mettre celles qu'il renfermoit à couvert de toute insulte, attention non moins

essentielle que toutes les autres. M. de Buffon trouva tous ces avantages réunis dans un terrain qu'il acquit des entrepreneurs des voitures publiques. Le sol en est plus bas de dix pieds que le reste du jardin et se trouve environné de murs qui rampent les pentes. Il y fit construire un pavillon dont une des pièces est destinée à faire les semis, les boutures, et autres travaux minutieux qui exigent d'être faits à l'abri du vent. Une autre sert à loger le garçon jardinier des couches, et la dernière qui est une grande cave est employées à serrer les pots vuides, les caisses à semences, les cloches et autres ustensiles de jardinage nécessaires à cette partie du jardin. Sur la face exposé au midi, on a établi trois gradins élevés de trois pieds de large dans toute la longueur, sur lesquels sont placés trois rangs de couches, ce qui, avec celle qui est au niveau du terrain fait quatre rangées. Sur le premier gradin on a construit en maçonnerie quatre bâches de dix huit pieds chacune, destinées à la culture des liliacées et autres plantes bulbeuses ; l'hyver elles seront couvertes de chassis et de paillassons. Sur la seconde rangée, il y a deux chassis de trois toises chacun qui servent à la transplantation des jeunes plantes des tropiques et de la zone torride, le reste est rempli par des couches de fortes épaisseur pour les repiquages que l'on fait sous paillassons. Le 3^{ème} gradin est occupé par deux grandes couches à l'air libre pour les semences de plants des pays tempérés. Enfin dans le quatrième sont les couches couvertes de huit chassis en fer pour les semis des graines des plantes des tropiques et des zones torrides. Ces couches sont abritées par un mur de plus de vingt cinq pieds d'élévation qui les garantit des vents du nord. Au pied de ce même mur, on a pratiqué une couche tiède couverte de bonne terre sur laqu'elle on place toutes les années, les plantes grimpantes annuelles qui ont besoin de cette exposition pour produire leurs graines dans nôtre climat.

Dans ce même emplacement et dans toute la longueur du mur qui est à l'exposition du levant, on a construit un gradin de fortes planches dont chacune des banquettes qui le composent, a un pied de large et s'élève d'un pied de haut au dessus l'une de l'autre. Ce gradin a six pieds de large à sa base, et six pieds d'élévation sur le derrière qui est adossé au mur. La terre des banquettes est de différentes natures ; à la surface et jusqu'à la profondeur de huit pouces, elle est très légère, mais elle prend plus de consistance à mesure qu'elle descend et la dernière couche est établie sur un lit de terre argilleuse très forte qui est placé à dix huit pouces au dessous du sol de la première banquette du bas. Ce gradin est destinés à la culture des plantes alpines et des autres grandes montagnes. Elles y sont placées en plaine terre et l'hyver on les couvre de fougère et de paillassons dans les froids au dessus de cinq degrés, elles y croissent très bien, s'y multiplient et forment une culture agréable.

Le long du 3^{ème} mur qui est garenti du soleil du midi se trouve une grande platebande de six pieds de large, divisée en trois parties ; l'une est formée d'une terre forte et argilleuse qui retient les eaux, elle est plus basse que le niveau du terrain d'environ six pouces et on peut l'inonder à volonté. La seconde partie est composée de terreau de Bruyère, de terre franche, et de terre de jardin dans de différentes proportions, de manière à ce qu'elle forme une masse très meuble, légère et perméable aux racines les plus délicates, et la 3^{ème} enfin a été établie avec une terre forte sans mélange. Toute cette platebande est

destinée à la culture des arbrisseaux, arbustes et plantes étrangères, la plupart de l'Amérique septentrionale qui aiment l'ombre et qui exigent ces différentes espèces de terre, comme les galés, les audromedas, les airelles, les magnolia, les liquidambar, les Audromeda, les Rhododendrons, les Kalmia, les Sedum &^a, tous arbres ou arbustes charmants par leur verdure ou l'éclat de leurs fleurs.

On a tiré même un parti avantageux de l'exposition du couchant en établissant à quelque distance du mur qui ferme le terrain de ce côté, une palissade serrée de jeunes peupliers d'Italie, derrière laquelle sont des abris favorables à la reprise des jeunes plants d'arbres étrangers et délicats, et où l'on peut faire grainer en sûreté les plantes rares dont on désire obtenir des semences. En avant de cette palissade sont plusieurs couches tièdes, les unes ombragées par des paillasons, les autres exposées à l'air libre pour y faire reproduire les plantes nouvellement séparées.

Pour augmenter les abris contre le soleil du midi, on a planté une palissade de thuyas de la Chine, dans la direction du levant au couchant : cette plantation garentit du soleil une platebande de six pieds de large qui occupe toute la longueur du terrain. Elle est destinée à recevoir tous les pots de semence qui n'ont point levé la première année, et à rassembler tous les semis de graines d'arbres étrangers qui se font dans des terrines ou des pots et qui n'ont pas besoin du secours des couches pour lever. Le reste du terrain est divisé en planches dans lesquelles on repique les plantes annuelles qui ont été élevées sur couche soit pour les multiplier, soit pour en obtenir des récoltes de graines plus abondantes.

Enfin pour donner à ce terrain une communication plus directe avec l'école de Botanique, on a pratiqué sous la grande allée qui lui sépare un passage voûté qui descend en rempe douce et qui est très commode même pour les charrois à bras. M. de Buffon qui sentoit combien il étoit important que cet endroit fut interdit au public pour la sûreté des plantes qui l'y cultivent, a voulu qu'il n'y ait que les jardiniers qui en eussent les clefs et pour faire cesser toutes les sollicitations qui auroient pu lui être faites et se mettre pour ainsi dire dans l'impossibilité d'en accorder, il n'a pas voulu en avoir une pour lui. Avec des précautions aussi sages et aussi réfléchies, ce lieu est devenu un des plus agréables du jardin en même temps qu'il est un des plus utiles à la culture des plantes dont il favorise la multiplication et protège la faiblesse.

L'acquisition du terrain des couches en remplissant parfaitement son objet a produit un autre avantage qui peut devenir une source de nouvelles richesses végétales pour l'Europe. Précédemment les couches étoient placées entre l'école de Botanique et la partie de la montagne qu'on appelle le bas du labyrinthe à la suite des serres chaudes. Cet emplacement trop petit de moitié n'offroit aucun abri contre le soleil ; il étoit d'ailleurs exposé aux vents de nord-est, il n'y avoit ni eau pour les arrosements, ni terrain propre à la transplantation des plantes délicates, enfin tout manquoit à cette culture, il n'y avoit que le défaut d'un local plus convenable qui l'eût fait choisir. Mais s'il ne convenoit pas à la culture des couches, il étoit parfaitement situé pour la construction d'une grande serre chaude dont la nécessité se faisoit sentir depuis longtemps par l'impossibilité où l'on étoit de

rassembler dans les anciennes serres toutes les plantes que l'on possédoit et qui exigeoient leur secours.

M. de Buffon s'occupa des moyens d'y pourvoir, mais plusieurs autres constructions retardèrent l'exécution de ses projets jusqu'au commencement de cette année. Pendant ce tems, il examina les plans des meilleures serres construites depuis quelques années en France. Il ne tarda pas à s'apercevoir que si elles remplissoient le but qu'on s'étoit proposé en les construisant, elles étoient insuffisantes pour un établissement national. Effectivement toutes nos serres chaudes ne doivent être considérées que comme des lieux destinés à reculer plutôt qu'à conserver quelques individus plus ou moins languissans, plus ou moins dégradés, parce qu'on est forcé de les tenir dans de petits vases et de les tailler souvent pour les empêcher d'occuper une trop grande étendue. De là il arrive qu'une partie de ces végétaux et surtout parmi les arbres, ne fleurissent jamais et que s'ils peuvent suffire pour l'étude de la Botanique, ils sont cultivés en pure perte pour les progrès de la naturalisation ; or c'étoit le but important que M. de Buffon se proposoit d'atteindre.

D'après cela, il ne lui fut pas difficile de reconnoître sur quels principes la serre qu'il projettoit de faire construire devoit être établie. Une exposition chaude, un local assez étendu pour y mettre les arbres en pleine terre, des moyens de conservation contre la rigueur de nos hyvers, beaucoup de lumière en tout tems et un air entièrement libre dans la belle saison, t'elle est la théorie de cette construction utile, et les bases d'après lesquelles il a fait élever la nouvelle serre, elle est placée au sud en dérivant un peu vers l'est. Sa longueur est de cent vingt pieds sur deux toises de large et ... pieds d'élévation. Un grand mur de forte épaisseur abrité par la montagne la garentit des vents du nord ; les trois autres murs, en pierres de tailles proprement appareillées, s'élèvent au dessus du sol d'environ cinq pieds ; ils doivent servir d'appui aux vitraux qui fermeront cette serre. Sur les quatre autres faces et pour que l'épaisseur des chassis fut moins considérable en leur conservant toutefois la plus grande solidité, ils devoient être établi en fer. Toute la partie supérieure sera couverte en vitrage et pourra s'enlever à volonté.

Il a fait établir dans cette serre quatre fourneaux de modernes invention, deux au milieu et un à chaque extrémité. De chacun de ces fourneaux partent des conduits de chaleur qui font le tour de la serre et sont destinés à l'échauffer. Sur ces premiers tuyaux se trouvent placés de distance en distance d'autres tuyaux plus petits qui répodent à des soupapes pratiquées le long des murs, à l'intérieur, au moyen desquelles on peut porter la chaleur dans les divers endroits de la serre où elle est nécessaire, aussi aisément que l'on conduit les eaux dans les différentes pièces d'une maison. Ces fourneaux ont l'avantage de chauffer plus également, d'économiser un tiers du chauffage, et par leur construction, de renouveler l'air de la serre et d'empêcher qu'il ne se corrompre ; avantage précieux que n'avoient point les anciens fourneaux (a)⁶.

^a Cette utile construction a été inventée par M. Wahal Anglois, homme estimable qui occupe les loisirs que lui procure une honnête aisance à cultiver les art et les science, dans lesquelles il a des connoissances étendues.

Ce n'est pas avec moins d'intelligence que le terrain de la serre a été distribué. Il est divisé sur le devant en deux grandes platebandes de cinquante six pieds de long sur cinq de large, formées des différentes natures de terre propre à la culture et à la conservation des plantes qui doivent y être placées, au pied du mur du fond et dans toute sa longueur sont deux autres petites platebandes destinées à recevoir les arbrisseaux et les plantes grimpantes et sarmenteuses qui ont besoin d'être soutenues. Ces différentes plantes au moyen d'un espalier que l'on établira, tapisseront agréablement la surface du mur et en feront disparaître la moitié. Tous les arbres seront placés par gradation de hauteur et distribués de manière que sans se gêner réciproquement, ils puissent tous également jouir de l'aspect du soleil. Les vitraux de la serre pourront non seulement s'ouvrir à volonté pour aérer les plantes lorsqu'il en sera nécessaire et que le tems le permettra, mais même sans lever en totalité pour les laisser exposées à l'air libre pendant la belle saison. Au moyen de toutes ces précautions, les racines et les branches des arbres qui seront renfermés dans cette serre pourront s'étendre en liberté, les unes dans un sol approprié à leur nature, et les autres dans une atmosphère salubre, éclairée par la plus grande quantité de lumière possible. Tous ces végétaux réunis dans un sol convenable ne trouvant aucun obstacle qui s'oppose à leur développement croîtront avec force et vigueur, et si l'on ajoute à ces avantages les soins assidus de culture qui leur seront administrés dans les différentes saisons de l'année, il est plus que probable que bientôt on obtiendra des fleurs et des fruits qui parviendront à leur parfaite maturité. C'est alors qu'on pourra travailler à les naturaliser et avec d'autant plus d'espérance de succès que les graines produites par des arbres déjà moins délicats fourniront des racines moins délicates encore, lesquelles produiront à leur tour des individus plus rustiques, dont on pourra tenter la culture dans nos provinces méridionales. Quand cette serre ne fourniroit tous les siècles qu'une nouvelle race de végétaux utiles, les dépenses de construction et d'entretien seraient plus que compensées. La France en cinquante ans, insensiblement ses renommées, augmentera les jouissances de ses habitants et ce ne sera pas la seule obligation de ce genre dont la Nation soit redevable à cet établissement ; elle lui doit déjà la culture du café dans ses colonies et celle d'un grand nombre d'arbres et de plantes étrangères, utiles ou agréables, qui sont répandues dans les différentes provinces.

M. le C^{te} de Buffon dirigeoit encore ses vues vers un objet plus important et bien plus immédiat, celui de naturaliser les arbres fruitiers qui peuvent servir à la nourriture de l'homme, quoi qu'on possède au jardin du Roi un très grand nombre de plantes de toutes les parties du monde, il y en manque cependant de fort intéressantes, surtout parmi les arbres fruitiers des deux Indes parce que les semences de ces végétaux ne peuvent conserver leur vertu germinative pendant d'aussi longues traversées que ce qu'elles sont obligées de faire pour arriver en Europe et que leur transport en nature exige des connoissances et des soins qui sont étrangers aux gens de mer, chargés ordinairement de ces envois. Toutes ces causes déterminèrent M. de Buffon à choisir parmi les garçons jardiniers du jardin du Roi les plus instruits dans la culture des plantes étrangères, celui qui réunissoit le plus d'intelligence et d'activité avec plus de connoissances en Botanique

(a)⁷. Ce jeune homme est parti au mois d'avril dernier avec d'amples instructions, tant sur le choix qu'il doit faire des végétaux, que sur leur culture pendant le voyage. Il est muni de serres portatives, de caisses et de tous les instrumens nécessaires au service de sa mission. M. le Conte de la Luzerne, Protecteur éclairé de toutes les entreprises qui ont pour but le bien public et le progrès des sciences, a favorisé celle-ci et a concouru à sa réussite en facilitant les moyens de l'exécuter : tout semble s'être réuni pour en assurer le succès.

Une frégate de trente six canons étoit en chargement au Havre, elle devoit partir le quinze avril. Sa mission étoit d'aller au cap de Bonne Espérance, de là aux Isles de France et de Bourbon, peut être à Madagascar et sur la cote de Coromandel. Elle doit revenir au mois d'avril de l'année prochaine et toucher aux différens lieux par lesquels elle aura passé. Elle est ensuite commandée par le Capitaine [?] homme zélé pour les progrès de l'agriculture. C'est sur ce Bâtiment qu'a été embarqué le jardinier avec toute sa pacotille, et le Ministre a donné des ordres pour qu'il fut bien traité et que le Capitaine concourût autant que le bien du service le permettoit à lui faire remplir sa mission, soit en lui fournissant les hommes dont il auroit besoin pour ses récoltes dans les lieux où il débarqueroit, soit pour l'aider dans sa culture à bord. M. le C^{te} de la Luzerne ne s'est pas borné à ces services essentiels, il a donné ordre à M. Céré Intendant du jardin du Roi à l'Ile de France de fournir de ses pépinières tout ce qui pourroit être utile au jardin de Paris. On sait que celui de l'Ile de France dirigé avec autant d'ordre que d'intelligence, a été le berceau de ces arbres précieux qui donnent les épiceries, et qu'il renferme la plus grande partie des meilleurs fruits de la Chine et de l'Inde ; on commence à y voir même plusieurs de nos bons fruits cultivés en Europe. C'est particulièrement sur les productions de ce jardin que M. de Buffon a fondé ses espérances pour exécuter son utile projet et meubler la grande serre chaude qu'il a fait construire. En effet les arbres arrachés en rase campagne, souvent dans une saison contraire, et embarqués subitemens sans préparation, reprennent difficilement ; aussi ce moyen ne doit-il être tenté qu'à déffaut de tout autre. Mais il n'en est pas de même des arbres levés dans une saison favorable, pris dans une pépinière où ils sont déjà arrivés à l'état de domesticité, transplantés sans précipitation et avec soin et cultivés pendant plusieurs mois à terre, avant leur embarquement. Il est plus que probable que ceux ci réussiroient parfaitement.

Parmi les arbres qui sont cultivés au jardin du Roi à l'Ile de France et que M. de Buffon désiroit particulièrement procurer au jardin du Roi de Paris, nous nommeront le [?], le Lou-ko, le Wampy, le Litchi, tous arbres fruitiers de la Chine dont les fruits sont pour la plupart excellents, l'hevy et l'arbre à pain de la mer du sud ne lui parurent pas moins importants à acquérir. Enfin, il désiroit tenter la naturalisation des caramboliers, des James longues, des Manguiers, du fameux Mangoustan et du Jacquier dont le fruit pèse jusqu'à cent livres ; tous ces arbres, au dire des voyageurs, produisent les meilleurs fruits de l'Inde. Il est vrai que suivant toutes les apparences, ces derniers ne pourroient croître que dans nos

^a Le nom de ce jeune homme deviendra peut-être un jour intéressant pour l'Istoire des végétaux qui pourront se naturaliser. Il se nomme Joseph Martin. Nous connoissons presque tous les conquérans qui ont ravagé la terre et nous ignorons le nom de ces bienfaiteurs de l'humanité qui nous ont procuré le bléd, le soigle, l'orge et la plus grande partie de nos arbres fruitiers, leurs services méritoient plus de reconnoissances.

provinces méridionales, ainsi que ceux de la mer du sud ; mais il est très probable que ceux de la Chine viendroient fort bien dans le voisinage de Paris. Ce qui le fait présumer, c'est qu'ils perdent entièrement leurs feuilles comme nos arbres indigènes et qu'ils ne supportent des gelées passagères assez fortes dans le voisinage de Canton où ils croissent. D'ailleurs nous avons plusieurs arbres de ce pays qui vivent en pleine terre, tels que le touy-chu, le prunier de la Chine, le caki &^a. Le jardinier est chargé plus particulièrement de rapporter ces arbres en nature et d'ensemencer des graines dans des caisses disposées pour cet usage. Il ne nous reste à faire que des vœux pour la réussite d'un projet conçu avec tant de sagacité et entrepris sous d'aussi heureux auspices. Mais quand il ne réussiroit pas aussi complètement qu'on a tenu de l'espérer, son auteur n'en mériteroit pas moins la reconnaissance de ses concytois.

M. le Comte de la Luzerne en mettant à contribution le jardin du Roi de l'Isle de France a voulu que celui-ci de son côté contribuat à enrichir cette colonie. Il a ordonné que le jardinier y transporterait nos productions les plus utiles, tant en arbres qui donnent de bons fruits que des bois de construction propre à la marine ; des plantes légumineuses, médicinales, économiques ou d'usage dans les Arts. Cet envoi est composé de soixante-douze espèces d'arbres en nature (*)⁸ contenus dans deux serres portatives, de vingt espèces de graines d'arbres fruitiers ou autres arbres utiles dans les Arts. Ces graines sont stratifiées avec de la terre dans deux caisses à compartiment. Une autre caisse couverte d'un grillage contient quarante espèces de plantes médicinales ou d'usage dans les Arts. Enfin la sixième caisse renferme les semences de soixante espèces de nos meilleurs légumes, de huit espèces de fourrage toutes en assez grande quantité pour tenter des expériences en grand sur leur culture ; et soixantequatorze autres espèces de graines de plantes médicinales, économiques et d'ornemens. Ces dernières ne sont qu'en petit volume mais cependant en assez grande quantité pour procurer une vingtaine de jeunes plants de chaque sorte. Toutes ces graines sont divisées en deux collections semblables ; l'une est renfermée dans une caisse hermétiquement fermée et l'autre au contraire est contenue dans des sacs de crin qui sont suspendus au plancher d'une des chambres du vaisseau afin de varier les chances et de parvenir plus sûrement à les conserver. M. de Buffon s'est porté avec empressement à seconder les vœux bienfaisants du Ministre et il a tiré du jardin du Roi les 2/3 de cet envoi ; en cela c'étoit remplir le but de l'établissement dont la devise est multiplier pour reproduire(a)⁹.

Les acquisitions et les travaux dont nous venons de rendre compte avoient fait du jardin du Roi un établissement nouveau, mais il lui manquoit encore une chose essentielle et M. de Buffon qui croyoit n'avoir rien fait tant qu'il restoit quelque chose à faire, s'en occupa sur le champ. Depuis longtemps la nécessité de construire un amphithéâtre se faisoit sentir, celui qui existoit depuis la fondation du jardin étoit trop petit de plus de moitié pour contenir les auditeurs ; il étoit d'ailleurs placé sur le bord d'une rue très passagère, de

* pour assurer d'avantage la réussite de cet envoi on a mis deux individus de chaque sorte.

⁹ Au moment où nous finissons cet article, nous avons reçu une lettre de M. Céré, Intendant du jardin du Roi à l'Isle de France, par laquelle il nous annonce que l'envoi est arrivé dans le meilleur état possible.

laqu'elle il tiroit une grande partie de ses jours et le bruit presque continuel des voitures interrompoit souvent les professeurs et rendoit leurs leçons moins profitables. Enfin cet amphitéâtre tomboit en ruine de vétusté, il falloit absolument le reconstruire. D'un autre coté, l'augmentation des richesses du Cabinet d'Histoire naturelle nécessitoit une augmentation de local pour les contenir et en faire jouir le public. Il falloit par conséquent que M.M. les gardes et démonstrateurs cédassent leur logemen pour l'étendre, comme M. de Buffon leur en avoit donné l'exemple, depuis longtems ; une autre raison non moins importante nécessitoit encore ces changemens. Le Cabinet contient une grande quantité de bocaux remplis d'esprits de vins, des papiers dans lesquels sont renfermés les herbiers, des boiseries, &^a. La moitié des objets d'histoire naturelle, tels que les peaux d'animaux rembourées de coton, les oiseaux &^a sont autant de matière très combustible. Cette collection placée entre des logemens au dessus et au dessous, pouvoit devenir la proie des flâmmes et être réduite en cendres sans qu'il fut possible de la sauver ; en quelques heures on eut perdus des richesses immenses qui avoient couté tant de peine à acquérir et tant de soin à conserver. Il étoit donc de toute nécessité de faire l'acquisition d'un bâtiment assez étendu pour y loger les personnes attachées à l'établissement et d'un terrain assez grand pour y construire le nouvel amphitéâtre. Il se trouva un local attenant au jardin tel qu'on pouvoit le désirer. M. de Buffon en parla à M. le B^{on} de Breteuil qui lui donna l'ordre d'en faire l'acquisition au mois de juin de l'année dernière. Elle fut couronnée peu de jours après, avec M.M. les entrepreneurs des voitures publiques pour une somme de soixante mille livres, qui leur fut payée comptant des deniers de M. de Buffon, et dès le premier juillet suivant on la réûnit au jardin du Roi.

Cette nouvelle acquisition se trouve placée derrière la partie de la montagne qu'on appelle la petite butte ; elle contient environ trois arpens y compris l'espace occupé par les cours et les bâtimens. Dès le quinze juillet de cette même année, on commença l'ouverture des tranchées pour la construction des fondations du nouvel amphitéâtre. M. de Buffon voulut qu'il fut placé au milieu du jardin dans un endroit éloigné du tumulte et du bruit des voitures. On pressa la construction avec assiduité, et malgré la mauvaise qualité du terrain qui obligea de sonder jusqu'à trente pieds de profondeur dans les deux tiers du pourtour du bâtimen, il a été construit et étoit en état de recevoir le public au mois d'août dernier pour les cours de botanique et de chimie.

Cet édifice d'un style simple et noble peut contenir à l'aise douze cent auditeurs, placés sur des gradins d'un facile accès. Il est divisé en deux parties, l'une forme le laboratoire de chymie avec ses fourneaux, ses cheminées, ses armoires pour les procédés chymiques &^a, au dessus duquel se trouvent les logemens du professeur et du démonstrateur de chymie, composés chacun de cinq pièces avec leurs escaliers particuliers. L'autre partie est un demi cercle parfait où sont disposé en amphitéâtre les gradins pour les auditeurs ; des escaliers très commodes conduisent aux rangs supérieurs et sous ces gradins sont placés les magasins des anatomiste d'un côté, et ceux des chimistes de l'autre. Une vaste lanterne de vingt six pieds de diamètre sur sept d'élévation construite en fer et vitrée en beau verre de Bohème, termine les combles de cet édifice et l'éclaire parfaitement dans

son milieu. La table de démonstration se trouve précisément dessous de manière que les objets de démonstration sont éclairés d'un jour doux et égal qui les fait distinguer de toutes les parties de l'amphitéâtre. Enfin M. de Buffon n'a été arrêté ni par les dépenses considérables qu'a nécessité cette construction, dont il a fait les avances en entier, ni par les obstacles inséparables d'une construction d'hyver. Son but étoit de faire jouir le public le plutôt possible du fruit de ses travaux et surtout de ne point interrompre le cours des exercices qui se font au jardin du Roi, afin de ne pas frustrer les élèves en différens genres, des leçons surlequels ils comptent annuellement.

En même tems que la construction de l'amphitéâtre s'exécutoit, un atelier d'ouvrier travailloit aux réparations de l'hôtel de la nouvelle acquisition. Il s'en trouva d'assez considérables, tant pour le rendre solide que propre à recevoir les personnes qui devoient l'habiter. Mais dès le commencement de cette année tout étoit achevé, et aussitôt M.M. les gardes et démonstrateurs du Cabinet, M. le professeur de Botanique occupèrent les appartemens qui leurs étoient destinés.

On répara et on augmenta les bâtimens qui bordent la cour de cet hôtel pour y loger différentes personnes attachées à l'établissement et pour y établir le laboratoire du Cabinet avec ses magasins. On pratiqua des réduits propres à mettre en quarentaine les animaux empaillés qui arrivent des pays étrangers, pour que les œufs dont ils sont souvent remplis ayant le tems d'éclore et qu'on puisse faire venir les insectes par la vapeur du soufre avant que de les ranger dans le Cabinet parmi les autres. Sans cette précaution, on perdrait en peu de tems la collection la plus nombreuse.

Il falloit aussi trouver à la proximité de l'amphitéâtre une sale pour les préparations anatomiques et des logemens pour le professeur et le démonstrateur d'anatomie, afin de leur rendre ce qu'ils avoient précédemment. Cette partie n'étoit pas la plus aisée à placer, tant à cause du dégoût qu'inspire au public la vûe des cadavres nécessaires aux démonstrations, qu'à cause de l'odeur fétide et souvent malsaine qu'ils répandent dans leur voisinage. Pour éviter ces inconvéniens, on construisit auprès de l'amphitéâtre et dans l'angle le plus reculé du jardin où il est placé, une sale de dissection, et tout à coté on batit un pavillon pour loger les anatomistes. Les cadâvres ne blesseront plus la vûe du public parce qu'ils entreront par la porte de l'hôtel qui communique dans la rue de seine, et comme ils seront déposés dans milieu assez éloigné, leur odeur n'incommodera personne. Tous ces travaux sont terminés et les cours de chimie et d'anatomie ont eu lieu.

Cette acquisition et ces constructions sont les dernières qui ont été faites par M. de Buffon pour le jardin : à sa mort il restoit à disposer le terrain de la nouvelle acquisition pour le lier intimement avec le jardin de manière à ce qu'il n'en parut pas faire une partie détachée ; mais quelques jours auparavant il avoit arrêté le plan qui s'exécute dans ce moment, et bientôt ces travaux seront finis. Ils consistent en des promenoirs commodes qui par la suite seront ombragés par des plantations et garnis de bancs pour recevoir les élèves avant l'ouverture de l'amphitéâtre, en plates bandes garnies d'arbrisseaux à fleurs et en pièces de gazon propres à reposer la vue. Le reste du terrain est occupé par des glacis de gazon qui soutiennent de petites allées en rempes par lesquelles on communique de

l'ancien jardin, soit à l'amphitéâtre, soit à l'hôtel ou aux logemens des professeurs. Ces premières rempes sont surmontées de trois autres rangs qui s'élèvent jusqu'au sommet de la petite butte d'où l'on découvre toute la partie neuve du jardin, la seine dans un assés long espâce, tout le faubourg S^t Antoine, et la vue n'est arrêtée que par les petites collines qui bordent l'horison à deux, trois ou quatre lieues de distance.

Pendant la construction du nouvel amphitéâtre, un autre atelier d'ouvriers étoit occupé à réparer le corps de Bâtiment où étoit placé l'ancien. On y pratiqua un logement pour M. Faujas de S^t Fond, nouvellement attaché à la garde et chargé de la correspondance du Cabinet du Roi, un autre pour l'huissier du même Cabinet et des chambres pour loger quatre garçons jardiniers. Cette distribution nouvelle nécessita des travaux assez considérables, parce que excèpté les gros murs, il fallut refaire les planchers et une partie du comble. Cependant, ils furent finis au commencement de novembre de l'année dernière et la plus grande partie des appartemens fut occupée sur le champ.

Dès l'année 1785, la quantité d'objets d'histoire naturelle amoncelés dans les magasins, faute de place pour les loger dans les Cabinets, engagèrent M. de Buffon à solliciter la construction d'un Bâtiment à la suite des Cabinets pour y déposer les choses précieuses dont le public ne pouvoit jouir. Ses sollicitations eurent leurs effets, il obtint du Ministre l'autorisation nécessaire pour cette Bâtisse, et dès le printems de cette même année on s'occupa de la construction des fondemens. Bientôt on vit les murs sortir de terre et s'élever à la hauteur de six pieds. Mais à cette époque, on fut obligé d'interrompre la construction pour s'occuper de travaux plus essentiels et plus pressans puisqu'il s'agissoit de la sureté publique et la conservation entière du Cabinet et des objets précieux qu'il renferme.

En creusant les fondations de l'angle de la nouvelle gallerie, on découvrit un fontis de trente pieds de profondeur qui formoit une cloche assez considérable par laqu'elle on descendoit dans des carrières qui s'étendoient dans toute la longueur des anciens Bâtimens et sous une partie du jardin. Il y avoit dans ces carrières et particulièrement dans celles qui se trouvoient sous les Cabinets, de grands espaces vides qui n'étoient soutenus par aucun pilier. Le cul en étoit surbaissé dans beaucoup d'endroits et détruit dans plusieurs autres, à peine restoit-il assez d'épaisseur sous les fondations pour soutenir les murs ; le bâtiment étoit pour ainsi dire en l'air, et se trouvoit dans un danger que l'ébranlement continuel occasionné par les voitures de pierres, rendoit à chaque instant plus imminent.

Aussitôt M. de Buffon fit cesser les travaux de la nouvelle gallerie et ne s'occupa plus que des réparations à faire dans les carrières. Il fit étayer d'abord toute les parties qui menaçoient ruine et ensuite remplir en maçonnerie à chaux et à sable tous les vides qui se trouvoient sous les Cabinets et autres bâtimens du jardin. On travailla jour et nuit sans interruption, et malgré l'immensité du travail, malgré la difficulté de sortir les terres et de faire passer dans les carrières même à une assez grande distance de l'ouverture les matériaux dont on avoit besoin ; l'ouvrage fut à peuprès terminé vers la fin de l'automne de la même année.

Mais ces réparations indispensables qui coûtèrent soixante sept mille livres dont M. de Buffon fit les avances et qui ne lui furent remboursées que longtems après, par l'administration des carrières, l'obligèrent de suspendre la construction de la nouvelle galerie, et ce ne fut qu'au mois de juin de l'année dernière qu'il pût la reprendre et la faire continuer. Cependant, il faisoit alors élever l'amphitéâtre, réparer les logemens des gardes du Cabinet et bâtir ceux des professeurs, et ces divers objets nécessitoient des avances considérables, mais il n'étoit arrêté par aucune dépense : par son activité à presser les travaux, ce bâtiment fut fini au mois de janvier dernier, sa longueur est de soixante pieds et sa largeur est de trente. Il est composé d'un rez de chaussée, de deux étages assez élevés au dessus desquels est un vaste grenier couvert en ardoise. Le rez de chaussée qui est vouté servira à placer les grands animaux, tels que l'éléphant, le squelette du cachalau, et autres cétacés, en même tems que de dépôt pour toutes les pièces de minéralogie qui par leur volume et leur pesanteur ne peuvent trouver place dans les Cabinets. Le 1^{er} étage servira à l'extention du Cabinet et il sera particulièrement affecté aux quadrupèdes, dans le second on se propose d'y placer toute la partie anatomique et principalement les squelettes d'animaux. Ces deux dernières parties dont on est redevable aux grandes connoissances et aux travaux de M. D'Aubenton, forment une des plus riches collections de l'Europe en ce genre.

À peine cet ouvrage fut il terminé que M. de Buffon s'occupa de l'exhaussement des cabinets. Depuis longtems et surtout depuis l'augmentation du terrain, le Bâtiment qui les renfermoit, contrastoit d'une manière tout à fait désagréable avec la beauté du jardin. Il n'étoit par rare de voir des étrangers attirés par sa réputation demander où étoit le cabinet. Ils ne pouvoient se persuader que le Bâtiment qu'ils voyoient pût être celui qui contenoit toutes les richesses dont ils avoient entendu parler : aussi le public, en général, formoit il des vœux pour la construction d'un cabinet qui répondit mieux à l'importance de l'établissement et à l'idée que son nom faisoit naître dans l'esprit.

Plusieurs architectes pour satisfaire les dessins du public avoient fait plusieurs plans dont quelques uns même ont été gravés. Il n'est pas douteux que celui de M. Viel eût mérité la préférence sur tous les autres ; mais indépendemmens de ce que l'exécution de ce projet auroit coûté plusieurs millions, il eût fallut établir provisoirement un très vaste dépôt, tant pour renfermer les objets d'histoire naturelle contenus dans les cabinets, que pour conserver la plus grande partie des plantes cultivées dans le jardin, en attendant que le local destiné à chacun de ces objets eût été en état de les recevoir. Mais si dans un simple déménagement de particulier, il y a toujours plusieurs choses perdues ou brisées, qu'auroit ce été dans le double transport d'une infinité d'objets fragiles pour la plupart et faciles à égarrer, et surtout dans la double transplantation de plusieurs milliers de végétaux dont beaucoup sont uniques et ne peuvent être déplacés sans danger. Certainement un très grand nombre auroit souffert, plusieurs auroient été perdus sans ressources et tous auroient été plus ou moins détériorés. Toutes ces considérations déterminèrent M. de Buffon à prendre un parti moyen qui, sans entrainer autant de dépenses qu'exige le déplacement des objets pour remplir les vœux du public, sans interrompre sa jouissance, et dès l'ors

l'exhaussement des cabinets fut décidé au moyen de la précaution qu'on eût de faire un toit provisoire en planches dans les mansardes, au dessus des cabinets. Il fut aisé d'enlever le comble du bâtiment, d'exhausser les murs latéraux et de placer la nouvelle couverture. L'ouvrage fut fait avec tant de soin que quoi qu'on y travaillât pendant l'hiver, les plafonds ne furent pas même tachés d'une goutte d'eau, et les cabinets ne cessèrent pas d'être accessibles au public. Cet exhaussement d'un grand étage, joint aux avant-corps, aux frontons et aux balustres dont on a décoré les cabinets, les rendent, sinon magnifiques, du moins propres et décens, ensuite la retaille qu'on a faite de tous les murs pour les accorder avec la nouvelle Bâtisse et la couverture en ardoise que l'on a substituée à l'ancienne couverture en tuiles, rendent aujourd'hui ce Bâtiment aussi agréable à l'extérieur qu'il étoit choquant autrefois. Au moyen de la construction du corps de Bâtiment que l'on a fait à la suite des anciens cabinets et de l'exhaussement de ces derniers, le local se trouve a peu près augmenté des deux tiers. On y a gagné des magasins de toute espèce, des dépôts pour les objets doubles, et des laboratoires pour les préparations d'animaux. Enfin pour une somme d'environ deux cent mille livres, le cabinet du Roi se trouve assez étendu pour contenir aujourd'hui ce riche dépôt et même pour suffire aux nouvelles acquisitions qui pourront avoir lieu pendant très longtems, parce qu'elles ne peuvent être actuellement aussi nombreuses qu'elles l'ont été jusqu'à présent.

Ces travaux n'étoient pas entièrement finis lorsque la mort à privé le jardin du Roi du plus grand homme qu'il ait eu pour administrateur. L'établissement lui doit la création du Cabinet d'histoire naturelle, il n'a trouvé en arrivant en place que cinq ou six cent boccas remplis de gommés, de résines et de médicamens, lesquels étoient rangés dans un corridor étroit trop grand encore pour les contenir. À sa mort, il laisse une des plus belles collections qui existent en Europe et dont la valeur seroit estimée plusieurs millions si l'on pouvoit mettre un prix à des objets uniques, lesquels sont le produit d'un concours heureux de circonstances qui ne se rencontreront peut être jamais. Une grande partie de ces richesses n'a rien coûté au gouvernement, elles ont été envoyées personnellement à M. de Buffon comme un tribut que les étrangers de toutes les nations croyoient obligés de payer à son génie, et ce fait important est constaté par une pièce signée du Ministre qui est entre les mains de M. de Buffon son fils. Enfin le public doit lui savoir gré d'avoir entrepris un projet tenté en vain par tous ses prédécesseurs et qu'il lui étoit réservé d'exécuter, celui d'étendre le jardin du Roi jusqu'à la seine ; il ne falloit pas moins que son infatigable activité, sa constance et sa force d'esprit pour triompher des obstacles multipliés qui se sont rencontrés dans l'exécution de ce grand projet.

La création du Cabinet d'histoire naturelle occupa plus particulièrement M. le C^{te} de Buffon pendant les trente huit premières années de son administration ; ce n'est pas qu'il n'eût désirer partager également les soins entre le cabinet et le jardin, comme les dernières années de sa vie l'ont prouvé ; mais les fonds de l'établissement fixés à une somme infiniment modique pouvoient à peine suffire aux dépenses les plus urgentes, tandis que la réputation dont il jouissoit, la correspondance étendue qu'il entretenoit avec les savans, les voyageurs et quelques puissances de l'Europe, le mettoient à porter

d'enrichir le Cabinet sans recourir aux bienfaits du gouvernement que les circonstances ne lui permettoient pas de solliciter encore pour l'établissement. Mais lorsqu'il put les demander avec espoir de les obtenir, il les dirigea avec empressement vers la partie du jardin et l'emploi qu'il en fit prouve qu'il ne négligeoit rien de tout ce qui pouvoit rendre l'établissement plus utile aux progrès des sciences et des arts, et c'est dans cette occupation qu'il a passé les dix dernières années de sa vie.

Enfin après avoir donné à cet établissement toute l'extension dont il étoit susceptible, voyant que les travaux extraordinaires étoient prêts d'être terminés, il pensa aux moyens de consolider son ouvrage. Dans les momens de relâche que lui laissoient trop rarement ses douleurs, il s'occupoit de la rédaction d'un plan de règlement qui portoit sur toutes les parties de l'administration, afin d'assurer le sort de cet établissement et d'oter tout arbitraire, il avoit pris pour base du nouveau plan les anciens réglemens, dont une expérience de plus de cent années avoit démontré l'avantage, en y faisant toutefois les changemens, que l'augmentation du jardin et la création du Cabinet d'histoire naturelle rendoient nécessaire. La distribution des fonds fixoit surtout son attention.

Les fonds du jardin ont pour objet trois natures de dépenses, la première est celle de l'entretien annuel du jardin et du cabinet. La seconde celle des acquisitions réglées, et la 3^{ème} le paiement des honoraire, gages et pensions des personnes attachées à l'établissement ; l'emploi des sommes nécessaires à chacune des parties eut été fixé de manière à ce qu'il ne fut pas au pouvoir d'un administrateur, de distraire d'une partie pour porter sur l'autre et que ces fonds eussent une destination invariable.

Les dépenses extraordinaires n'entroient point dans ce partage, comme elles ne peuvent avoir lieu en aucun cas sans être préalablement autorisées par le Ministre, autrement il n'auroit sur cet établissement qu'une prépondérance passive et illusoire. M. de Buffon laissoit à ces successeurs le soin de les solliciter à mesure que le besoin l'exigeroit.

Toutes les dépenses d'entretien et d'acquisition, tant pour la culture du jardin que pour les cabinets, devoient être données à l'entreprise aux personnes de l'établissement chargées de ces parties. Elles auroient été évaluées d'après celles qui avoient été faites pendant les dix dernières années et dont les mémoires sont déposés dans les bureaux de la Maison du Roi. Les entrepreneurs eussent été payés directement par le trésor Royal sur les certificats de fournitures que M. l'Intendant auroit délivrés tous les six mois ou à la fin de chaque année, au moyen de cette marche simple et régulière, chaque nature de dépense eût été contrôlée par un administrateur dés'intéressé dans les entreprises, et le trésor Royal se trouvoit non seulement dispensé de faire des fonds d'avance, mais même il ne payoit que six mois et souvent une année après, les dépenses qui avoient été faites.

Quant aux payemens des honoraires gagés et appointemens de toutes les personnes attachées au jardin, les anciens réglemens leur donnoient le droit de les toucher par elles-mêmes. M. de Buffon auroit consacré cet article dans les nouveaux, il sentoit qu'un intermédiaire étoit absolument inutile, et qu'en établissant un trésorier pour cette partie, c'eût été exposer le Roi à payer deux fois comme cela étoit étoit déjà arrivés.

Ces payemens doivent être faits, comme ils l'ont été jusqu'à présent, sur un état signé du Roi, où toutes les personnes attachées à l'établissement sont portées en noms et touchent les unes sur leurs simples quittances, tels que les professeurs et les officiers, et les autres sur le certificat de service de M. l'Intendant pour les personnes en sous-ordre, les gens de service et la livrée.

Dans les nouveaux réglemens dont M. de Buffon s'occupoit, les émolumens attachés à chaque place eussent été proportionnés à la nature des occupations, des travaux et des obligations de chaque personne, ce qui devoit être nécessairement l'objet d'un travail commun avec les membres de l'établissement, afin de bien distinguer les droits de chaque place, d'en marquer les bornes et d'en connoître les devoirs pour y affecter ensuite avec connoissances de cause les émolumens convenables. Ce n'étoit qu'après avoir bien reconnu tous ces points qu'il eût été possible d'arrêter les sommes nécessaires à cette partie de dépense, sans quoi on seroit tombé dans l'inconvénient de faire une fixation ou trop forte ou trop faible.

Ces réglemens devoient porter aussi sur le régime des cours publics pour déterminer d'une manière fixe les époques de l'ouverture de chacun d'eux, le nombre des leçons et les objets qui devoient en faire la matière. M. de Buffon se proposoit d'examiner cette partie très en détail, parce qu'elle est une des moins avancées de l'établissement. En effet, excepté le cours de Botanique qui se fait avec étendue, les autres sont trop courts, par conséquent incomplets et d'une très petite utilité pour les élèves qui n'ont pas le tems de s'instruire de la partie qu'ils se proposent d'étudier. Pour les rendre digne de l'établissement et du nouvel amphithéâtre qui leur est destiné, M. de Buffon avoit projeté d'augmenter le nombre des leçons de quelques uns de ces cours, de diriger celles des autres sur d'autres parties de la science, et d'établir un nouveau cours d'histoire naturelle. La discussion de chacun de ces objets eut fait nécessairement connoître l'obligation de chaque place de professeur et de démonstrateur et par conséquent les émolumens qui devoient y être attachés.

L'ordre et l'arrangement méthodique des cabinets, la nomenclature des objets qui les composent, la forme qu'il convenoit d'établir pour la plus grande sureté d'un dépôt aussi précieux et les moyens de le rendre utile de plus en plus au progrès des connoissances, sont autant de choses intéressantes surlesquelles M. de Buffon se proposoit de s'occuper dans les réglemens. La considération de ces divers objets l'auroit naturellement conduit à déterminer le nombre des places nécessaire à la garde de cette superbe collection, à son arrangement et à sa description, à établir les prérogatives de chacune des places, leurs fonctions et les émolumens qui doivent y être attribués.

La police du jardin, des cabinets d'histoire naturelle, des écoles de Botanique et de l'amphithéâtre eût exigé pareillement des réglemens, tant pour prévenir les délits que pour régler la forme judiciaire qu'on doit d'observer en cas d'événemens. Enfin Mr de Buffon se proposoit de ne rien oublier dans ce projet de réglemens ; il en parloit souvent à ses amis, il consultoit et rassembloit des notes pour ce travail. Au mois de juin de l'année dernière, il fit part de son dessein à M. le Baron de Breteuil, et ce ministre qui a créé ou

régénéré tant d'établissement utiles, sentit toute l'importance de ce nouveau règlement et parut entièrement approuver ses vues. Mais les douleurs continuelles qu'il éprouvoit et qui ne l'ont pas quitté depuis, ne lui ont pas permis de rédiger ce travail, et la mort l'a enlevé avec le regret de n'avoir pu réaliser un projet auquel il croyait attaché le sort d'un établissement qui lui avoit couté quarente huit ans de soins et de travaux.

Lui seul étoit peut être en état de proposer au Ministre de Sa Majesté un projet de règlement qui en prévenant les abus eut excité le zèle de tous les membres de l'établissement et l'eût dirigé vers le seul bût désirable, la gloire et l'utilité, mais ce qu'il s'étoit proposé de faire, l'établissement l'attend avec une respectueuse confiance de la sagesse et des lumières du gouvernement.

Thoüin

2. Lettre de René-Just Haüy à propos de la collection Weiss,
27 Nivôse an 10 (Ms 2528 – 63).

Séance du 27 Nivôse an 10^e.

Pièce n°6.

Le Ministre de l'intérieur, en ajournant la proposition qui avait été faite d'acquérir pour le Muséum d'histoire naturelle la collection minéralogique de Mr Weiss, paraît avoir eu pour principal motif la difficulté d'obtenir un loi qui l'autorisait à prendre sur les biens nationaux une partie de ce qui devait être employé à cette acquisition, mais Mr Weiss ayant observé que les pierre fines taillées que possédait le Muséum, et qui avaient été estimées par les C^{ens} Nitot et Foncier, joailliers, étaient plus que suffisantes pour compenser la valeur de sa collection, surtout si l'on y joignait une pépîte d'or qu'on lui avait montrée en même tems que ces pierres fines. L'administration m'a chargé de revoir le tout et de lui faire un rapport sur cet objet.

Je commencerai par exprimer mon vœu pour que le muséum conserve la pépîte d'or, moins encore comme offrant une des productions de ce genre les plus rares, par son volume et par sa richesse, que comme étant un don de l'institut national.

Les pierres fines désignées par M^r Weiss sont au nombre de 12, savoir trois saphirs orientaux, une topaze orientale dont les deux extrémités présentent le bleu du saphir, une autre topaze toute entière de couleur jaune et que les C^{ens} Nitot et Foncier regardent aussi comme orientale, une émeraude d'une très-belle couleur, une aigue marine, et cinq diamans, dont deux de couleur rose, un bleu, un vert et un jaune. L'estimation de ces pierres, faite article par article, forme un total de 151,300 F^r.

Parmi ces différentes pierres il n'y en a que deux qui soyent de quelqu'intérêt pour la Science. La première est un saphir dont la forme à peu près rhomboïdale, quoiqu'elle paraisse être, au moins en grande partie, l'ouvrage de l'art, a fait naître des discussions sur la forme primitive des gemmes orientales. Ce saphir a été cité par différents auteurs. Le seconde est la félésie jaune, ou, selon le langage des lapidaires, la topaze orientale, dont les deux extrémités sont d'une couleur bleue. Cette pierre offre la preuve évidente que ce n'est point d'après les couleurs que l'on doit distinguer les gemmes, ainsi qu'on l'a fait pendant longtemps, autrement on aurait ici deux espèces dans un même individu. Romé de L'Isle qui avait vu cette pierre parmi les bijoux de la Couronne, la jugeait digne d'être placée dans la collection minéralogique du Muséum (a)¹⁰. Les deux gemmes dont je viens de parler, et qu'il me paraît indispensable de conserver, ayant été estimées l'une 1200 fr. et l'autre 6000 fr, il resterait une valeur de 133.300 F^r à employer pour faire l'acquisition proposée, mais les C^{ens} Nitot et Foncier regardent la plûpart des autres pierres comme des objets trop importants pour n'être pas également conservés. Ils paraissent en accepter seulement un saphir de forme très irrégulière, qu'ils estiment 4800 F^r, et un diamant rose, du prix de 24000 F^r ; ce qui fait en tout 28800 F^r, somme très inférieure à celle qui serait nécessaire pour acquérir la collection de M. Weiss.

¹⁰ Crystallogr. t.2. p. 219.

Tout ce que l'on pourrait dire de plus précieux en faveur de l'opinion des C^{ens} Nitot et Foucier, me semble se réduire aux considérations suivantes. Un muséum d'histoire naturelle n'est pas seulement destiné à conserver tout ce qui a un rapport direct avec l'instruction ; il doit encore être le dépôt de toutes les productions qui augmentent un grand prix de quelque accident remarquable, comme la grandeur du volume, la beauté ou la rareté des tintes &c. Or les pierres fines dont il s'agit ici sont extrêmement intéressantes sous ces différens rapports. On ne peut s'en défaire à quelque prix que ce soit, par cette seule raison qu'elles passent pour être uniques, et qu'elle sont du nombre de ces objets qui font citer les collections où ils se trouvent, et à la célébrité desquelles ils contribuent. D'ailleurs, pourrait-on ajouter, la collection de M. Weiss ne présente que peu d'espèces, parmi celles dont la découverte est récente, et qui manquent absolument au Muséum. On ne doit donc pas sacrifier les objets que l'on ne retrouvera jamais, pour en acquérir d'autres qu'on pourroit également se procurer par une voye différente, et qui d'ailleurs ne sont pas de ceux dont l'acquisition presse le plus.

Je répondrai qu'il ne peut au contraire y avoir que de l'avantage à donner en échange un petit nombre d'objets de pure curiosité, que leur valeur même force de tenir cachés, ou ne permet de montrer qu'avec réserve pour plus de quatre cens morceaux qui en offrent d'excellens moyens d'instruction à ceux qui cultivent la Science, frapperont par leur volume et par leur beauté les regards de ceux que la seule curiosité amène dans les galleries du Muséum ; que la collection de cet établissement n'est pas seulement donnée d'échantillons relatifs aux espèces nouvellement découvertes, mais même d'une bonne partie de ceux qui appartiennent à des espèces plus anciennement connues, ou que si elle en possède quelques uns, on est presque aussi étonné de les y voir si petits et avec des caractères si mal prononcés, qu'on le seroit de ne pas même les y rencontrer ; que les minéraux de M. Weiss répartis parmi ceux du Muséum rempliront beaucoup de lacunes sinon dans la série des espèces, au moins dans celle des variétés ; qu'ils contribueront à répandre sur ce grand ensemble un air de magnificence mieux assorti à la dignité du lieu, et que l'on pourra même profiter de ceux qui sont doubles, pour faire des échanges qui ajouteront à la collection d'étude une partie des espèces ou des variétés que l'on y cherche initialement, quoiqu'elles soient décrites dans tous les ouvrages modernes

Je ne balance pas, en qualité de Professeur de minéralogie, à émettre mon vœu pour que l'on profite d'une occasion aussi favorable d'enrichir en un instant les galleries du muséum des fruits de trente années employées par Mr Weiss à se procurer des minéraux de différens pays, et à former ce riche assemblage que tous ceux qui vont l'admirer regretteraient de voir changer de destination. Si après avoir pesé mûrement les raisons qui sont en faveur du projet d'échange dont il s'agit et celles que l'on pourrait y opposer, l'administration juge à propos de l'adopter, Mr Weiss demanderait qu'avant d'établir les conditions de l'échange, on lui permit de faire estimer par un joaillier de sa connaissance les pierres fines déjà évaluées par C^{ens} Nitot et Foncier.

Haüy

II. Archives nationales

1. Mémoire à propos d'une demande de meubles à récupérer pour le Cabinet d'Histoire naturelle, 2 juin 1746 (AJ¹⁵ 512).

Mémoire

Dans la sale des Gardes, qui précède celle où l'Académie des Sciences tient ses assemblés au vieux Louvre, il y a près de quatre vingt cabinets ou armoires de pieces de rapport ; ces meubles jadis à la mode sont en très mauvais état et périclitent de vétusté ; des bois sont percés de vers et moulus, et si on mettait ces quatre vingt cabinets en vente, on en tireroit pas dix mil livres, quoi que l'estimation qu'on en a faite soit de quarante mil livres. Dans le nombre de ces cabinets il y en a qui sont incrustés d'agates, de cornalines, de marbre et d'autres pieces de différentes espèces, qui ne sont pas gravées et qui ne peuvent servir à rien qu'a mettre dans un cabinet d'histoire naturelle, pour augmenter une suite de pierres, il conviendrait donc de remettre ces vieux cabinets à l'intérieur du Jardin Royal pour enrichir le Cabinet d'histoire Naturelle de Sa Majesté, le seul employ utile qu'on ne puisse faire.

Sur ces quatre vingt cabinet, il en demande douze, ce sont les plus vieux et les plus mauvais, à savoir les numéros 3,4, 6, 7, 10, 11, 58, 59, 510, 511, 786 et 224

Il demande aussy une table de huit pièces de longueur, incrusté de différentes especes de marbres et d'autres pierres elle est dans le même lien que les cabinets.

À Paris ce 2 Juin 1746

2. Mémoire à propos d'une demande de meubles à récupérer pour le Cabinet d'Histoire naturelle, 11 décembre 1747 (AJ¹⁵ 512).

À Versailles le 11 décembre 1747

Vous savés Monsieur, qu'il y a déjà quel que temps que nous sommes convenus que j'aurais l'honneur de proposer au Roy de destiner pour le Cabinet d'histoire naturelle du Jardin Royal, douze des armoires qui sont en dépôt dans la salle des gardes du Louvre et sur lesquels on trouvera plusieurs agates cornalines, et d'autres pierres qui y sont incrustées, Sa Majesté a bien voulu agréer que sur le nombre des armoires qui sont dans cette salle, vous fussiés remettre à M de Buffon les douze qui peuvent contribuer à l'augmentation du Cabinet du Jardin Royal, ainsi qu'une table de huit pièces de longueur incrustées de différentes espèces de marbres et d'autre pierres qui est dans la même salle.

Vous connoisés les sentiments avec lesquels je suis plus parfaitement que personne du monde Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Maurepas

3. Description des 12 cabinets et de la table en marbre destinés au Cabinet d'Histoire naturelle (AJ¹⁵ 512).

25 avril 1748

Récépissé de Mr de Buffon,
intendant de Jardin du Roy de
12 cabinets et une table, pour
orner le cabinet d'histoire naturelle du Roy.

État des cabinets et Tables incrustez de différentes pierres précieuses, faisant partie de ceux du chapitre des Cabinets Tables et Gueridons de l'inventaire général des meubles de la Couronne remises à Monsieur de Buffon, intendant du Jardin Royal, par ordre du Roy, suivant la lettre de Monseigneur le Comte de Maurepas, Ministre et Secrétaire d'Etat à Monsieur de Fontanieu du onze décembre 1747 pour orner et enrichir le Cabinet d'histoire Naturelle de Sa majesté.

N^o4 Un cabinet d'ébène, ayant deux grands portans de cuivre doré aux cotez orné par devant de trois portiques entre quatre grandes colonnes de jaspe. Les portiques accompagnez de huit petites colonnes de jaspe d'orient dont les bazes et chapitiaux sont d'or, la face du cabinet ayant deux portes ornés chacune d'un grand portique et deux petits avec consolles et petites colonnes de jaspe d'Allemagne vert et blanc en forme de guaine, dont les bazes et chapitiaux sont d'agate aussy d'Allemagne. Le cabinet haut de 2 pièces 2 pouces sur 3 pièces 5 pouces 1/2 de large et 20 pouces de profondeur porté sur un pied d'ébène a six colonnes en guaine enrichy de quelques ornemens de cuivre doré, haut de 2 pièces 9 pouces sur 3 pieds 11 pouces de larges.

N^a Il y a beaucoup de deffectuositez et manquemens, surtout les huit petites colonnes de jaspe d'orient garnies d'or qui manquent en total.

N^o6 Un cabinet d'ébène, enrichy partout de pierres précieuses orné de quatre Colonnes et 4 pilastres de lapis à bazes et chapitiaux d'agent et de cuivre doré, d'ordre de Corinthe pozés sur des pieds d'estaux de lapis ; sur la corniches quatre thermes et autres ornemens de cuivre doré et au dessus une gallerie à balustres, avec 6 petites figures, le tout de cuivre doré, du milieu de la gallerie s'élève un frontispice terminé par un enfant nu aussy de cuivre doré portant deux couronnes, le cabinet haut de 3 pieds 2 pouces compris les boules de cuivre doré, sur 4 pieds 2 pouces de large et 15 pouces de profondeur porté sur un pied de bois sculpté doré représentant quatre Lepresses deux enfants qui portent des faisceaux et un cartouche chargé d'une fleurs de lys.

N^a Manque une colonne avec baze et chapitiaux, manque largeur des chapitiaux et des pilastres et un petit morceau de lapis à la frize audessous de la corniche, plus manque les si figures et cinq balustres à la gallerie.

N°7 Un grand cabinet d'ébène profilé d'étain en 3 parties, la première ornée de six grandes colonnes de lapis à bases et chapiteaux de cuivre doré d'ordre de corinthe, dans le milieu, une porte avec son frontispice ornée de deux colonnes de marbre de Silice à bases et chapiteaux de cuivre doré d'ordre de Corinthe, audessus de la porte, couverte de plusieurs pierres rapportées sont deux enfants et autres ornemens de cuivre doré, la seconde partie qui fait le second ordre, ornée de quatre consolles de cuivre doré deux consolles d'ébène et cinq tableau de pierres de florence, la troisième portée est une balustre aux coins de laquelle sont deux enfans, le tout de cuivre doré ; du milieu s'élève un grand frontispice dont la corniche est soutenuë par quatre figures de cuivre doré en forme de thermes, le tout terminé d'une grande gigure représentant la prudence aussy de cuivre doré, le cabinet haut de 5 piéces 2 pouces compris la figure sur 4 piéds huit pouces de large et 20 pouces de profondeur ; porté sur un pied de bois sculpté doré, représentant quatre figures d'hommes et un amour portant un faisceau d'armes.

N^a Manque les autre enfans de cuivre, une console d'ébène, et sur le tout, quelques ornemens de cuivre et d'ébène, etc.

N°10 Un cabinet d'ébène avec filet d'étain fait par Dominico Cunci, apellé le Cabinet de la paix tout couvert de jaspe, lapis et agattes enrichy sur le devant de quatre figures de héros, de bronze doré sur un fond de quatre figures de lapis ; au milieu est un portique soutenu de deux colonnes de lapis avec bases et chapiteaux de bronze doré, ayant sur le fond de lapis suportées par deux anges, le tout de bronze doré ; dans l'enfoncement du portique est la statue de Louis XIV ; assise, tenant de sa main gauche un bouclier cizelé de la devise de Sa Majesté, ayant sous ses piéds un tapis et un carreau le tout de bronze doré, le cops d'en haut est orné d'une petite niche dans laquelle est une figure de la paix ; le cabinet porté sur un pied de bois doré soutenu par devant de deux pilastres font d'azui et de quatre figures qui représentent les quatre principaux fleuves du monde, haut de 8 piéds sur 5 piéds 3 pouces de large et 19 pouces de profondeur.

N°11 Un autre cabinet pareil au précédent et des mêmes mesures aussy apellé le Cabinet de la paix, tout couvert de jaspe, lapis et agattes en deux parties ; celle d'en haut est ornée d'un grand portique avec une niche en perspective, dans laquelle est la figure de la feuë Reine Marie Thérèse d'Autriche, habillée en Pallas, au dessus les armes de France et d'Espagne suportées par deux anges et aux cotez, quatre figures des vertus en bas relief porté sur son pied de bois sculpté doré dont les quatre figures représentent les quatre parties du monde.

N^a Quelques bronzes de manques à ces deux cabinets et d'autres en désordres.

N° 58 Un cabinet d'ébène apellé le Cabinet de la Guerre orné de huit colonnes d'améthystes, à bases et chapiteaux de cuivre doré d'ordre de Corinthe et de trois niches, dans celle du milieu est la figure de Pallas et dans les deux autres celles de l'histoire de France et Philippes IV Roy d'Espagne et plusieurs petit tableaux de miniature, représentant

des combats, au dessus du cabinet sont trois vases de cuivre doré ; le cabinet haut de 4 pieds 8 pouces sur 5 pieds de large et 20 pouces de profondeur, porté sur un pied de bois sculpté doré représentant sur le devant une campane composée de deux rainceaux et une coquille, dans laquelle est une fleurs de lys ; le haut des deux pieds de devant est orné d'une teste de femme, les cotez les chiffres du Roy, sur un bout de campane et au milieu de la traverse d'en bas un gros vase aussy doré.

N°59 Un autre cabinet d'ébène apellé le Cabinet de la Paix, pareil au précédent, excepté que dans la niche du milieu est la figure de la paix qu'au lieu des portraits des Roys sont les portraits de leurs ministres, et que les tableaux ne représentent que des jeux et des divertissemens porté sur un pied pareil au précédent.

N^a Il manque plusieurs pièces à ces deux cabinets qui sont en mauvais ordre.

N°219 Un grand cabinet profilé d'étain apellé le Cabinet d'apollon au dessus duquel est représenté Louis XIII. sous la figure d'apollon qui conduit quatre chevaux et plus bas dix sept figures de relief, le tout de bronze doré, orné par devant de deux grandes colonnes d'avanturine à bazes et chapitiaux de bronze doré d'ordre de Corinthe et de diverses autres pierres fines, dans l'arcade du milieu est le trépied d'apollon aussy de bronze doré, le cabinet de bois doré et de quatorze pilastres d'ébène cannelés soutenu de huit Lyons de bois bronzé, haut de 12 pieds sur 7 pieds 10 pouces de large et 2 pieds 3/2 de profondeur.

N^a Manque un tableau a coté gauche, sept fleurs de lys et quatre este de fleurs de lys de cuivre doré, une pierre de lapis et plusieurs ornemens de cuivre.

N°220 Un autre grand cabinet d'ébène profilé d'étain apellé le Cabinet de Diane, de même grandeur et dessein que le précédent, au dessus duquel la Rein Marie Therese d'Autriche est représentée sous la figure de Diane qui conduit quatre cerfs, les deux colonnes du cabinet sont de jaspe.

N^a Manque dix fleurs de lys et plusieurs de bronze.

N°510 Un cabinet d'ébène profilé d'étain, donné au Roy par le Cardinal Pignatelly, Monce, enrichy de pierres de raport de lapis, jaspe et autres différentes qualitez, ornées de quatre colonnes composées de morceau de lapis profilés de cuivre à bazes et chapitiaux aussy de cuivre, d'ordre de Corinthe, dans le milieu, une porte sur laquelle est représenté un vase de fleurs sur le fond de lapis ; au dessus des colonnes sont placez quatre bustes d'empereurs de cuivre et au haut une gallerie aussy de cuivre sur laquelle ont posez six vases de cuivre terminez par une fleurs de lys, le cabinet haut de 3 pieds, sur 3 pieds 3 pouces de large et de 17 pouce profondeur à prendre par le bas porté sur un pied de quatre piliers en guaine chargé de chutes de sestons de bois sculpté doré sur fond noir accompagnez par devant d'une tête d'homme panachée soutenues de guirlandes aussy de bois sculpté doré haut de 3 pieds 2 pouces sur quatre pieds de large et 21 pouces de profondeur.

N^a Il manque plusieurs pièces à ce cabinet qui est en mauvais ordre.

N^o 511 Un autre cabinet pareil au précédent et son pied de même aussy donne par le Cardinal Pignatelly.

Même note que ci dessus.

N^o 786 Un cabinet d'écaille tortue et d'ébène a trois faces ornées de huit colonnes de jaspe dont les bases et chapiteaux sont de cuivre doré et les pieds d'estaux de lapis feint, garny de vingt tiroirs dont quatre à serrures, les vingt tiroirs couvert de petits tableaux de pierre de florence, représentant des villes et ruines dans une petite bordure de cuivre doré et une autre bordure d'ébene a douze [?] tiroirs seulement, enrichie de têtes de Chérubins et autres ornemens de cuivre, sur l'architraves sont placez huit figures d'hommes et femmes en cuivre qui supportent le frontispice, autour duquel règne une balustre de cuivre : Le frontispice du milieu est soutenu par deux satyres de cuivre et terminé par un vase aussi de cuivre, d'ou sort une fleur. Le cabinet porté sur son pied de même qualité garny de cinq tiroirs sans serrures et de dix colonnes, haut de six pieds, sur 4 pieds de large et 15 pouces de profondeur.

N^a Les huit figures manquent, la plus grande partie des tableaux et quatre colonnes sont cassez et remastiquez, il manque au haut et autour de cabinet huit petits vases de cuivre ; deux colonnes de jaspe avec leurs pieds d'estaux et quelque chose qui paroît avoir été au dessus du portique au milieu.

N^o 54 Une grande table de marbre blanc au milieu de laquelle est un vase de fleur dont le corps est de lapis avec quantité d'oyseaux et de papillons de diverses sortes, la frise aussy de marbre blanc ornée aux coins de vases a fleurs de lapis et de plusieurs trophées d'armes encastrée dans une bordure de bronze et portée sur un pied de quatre dauphins aussy de bronze, longue de huit pied sur quatre pieds trois pouces de large.

N^a Manque un morceau de lapis au vase, et le marbre rouge qui enferme la frise manque en 4 ou 5 endroits.

Je soussigné Intendant du Jardin Royal reconnois que M. Nerot Garde Général des meubles de la Couronne, ma remis suivant les ordres du Roy les douze cabinets et la table mentionnez en l'Etat cy dessus et des autres parts, pour être joints aux curiositez du Cabinet d'histoire naturelle au Jardin du Roy.

Fait à Paris ce vingt cinq avril mil sept cent quarente huit.

Buffon

4. Lettre adressée à Buffon à propos d'un don de la part du Roi de Pologne (AJ¹⁵ 512).

Monsieur le Comte

Monsieur Sellouff Banquier, aura l'honneur de vous faire remettre la caisse que je vous ai annoncé depuis quelque tems de la part de la Majesté le Roi de Pologne.

Permettre moi d'y ajouter les expressions de respect et de vénération avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Monsieur le Comte

Ce Mardi 12 février

Votre très humble et très obéissant Serviteur

5. Contrat d'achat entre le roi et les successeurs de Daniel Voisin du futur terrain du Jardin des Plantes (AJ¹⁵ 513) (copie plus récente du document original inventorié S 1520).

Arch. Nat.
S. 1520

21 Février 1633

Achat par le roi dans le faubourg S^t Victor, d'une maison et d'un terrain destinés à la construction d'un jardin Royal des Plantes Medecinales

En la présence de Nous, Claude Cornuel conseiller et secrétaire du Conseil d'Etat de sa Majesté et de ses Finances, M^e Jehan Richer, avocat en parlement, comme tuteur des enfans mineurs de deffunct M^e Daniel Voisin, vivant conseiller et secrétaire du roy, greffier criminel en la Cour de Parlement de Paris, et de Dame Margueritte de Vertament, sa femme, à présent épouse de M^e Macé Bertrand, sieur de la Bazinière conseiller audit Conseil et trésorier de son espargne, ausquels mineurs ledit Richer sera tenu faire ratiffier ces présentes lors de leur majorité, a vendu, ceddé, quitté et transporté, dès maintenant pour toujours, et promis garentir de tous troubles et empeschemens quelconques, au Roy, nostre souverain seigneur ce acceptant pour sa Majesté par Messieurs de Bullion et Bouthillier, conseillers en son Conseil d'Etat et surentendant de ses finances, de Chenoy, du Houssay, des Noyers et d'Hémery, aussy conseillers audit Conseil, intendans et controlleurs generaux des Finances, à ce présent, qui ont esleu leurs domicilles en leurs maisons, une maison scise au faulbourg Sainct Victor de ceste ville de Paris, ayant deux entrées sur la grande rue dudit faulbourg, concistant en plusieurs corps de logis, cours, cellier, pressouer, jardins, bois, buttes, [les dites buttes] plantées en vignes, cyprès, arbres fruitiers et autres, [le tout] clos de murs, tenant d'un costé au sieur Hurault de Boistaillé d'autre à M^e [] Hubert, procureur en laditte Cour et autres particuliers, d'un bout par derrière au ruisseau des Gobelins, et d'autre par devant sur ladite grande rue, ainsy que les dits lieux se poursuivent et comportent, de fonds en comble, ausdits enfans mineurs appartenant de leurs propres comme héritiers audit deffunct Voisin, leur père ; estant pour partie en la censive des Religieux, Abbé et Convent de Sainet Geneviefve au Mont de Paris, et chargée envers eux de quatorze sols parisis de cens et trente deux sols parisis de rente par chacun an, payable au jour de Sainet Remy, et pour partie jusqu'à concurrence de trois quartiers ou environ de fonds en terre, en la [censive] du fief de Coppeaux, et chargée envers lui de deux sols parisis de cens payables par chacun an, pour tout et sans autres charges, debtes ny hypothèques quelconques, francs et quittes des arrérages des dits cens et rentes de tout le passé jusques à ce jourd'huy ; pour, de ladite maison et lieux, jouir par sadite Majesté et ses successeurs roys, et en disposer ainsy que bon leur semblera, et, dès à présent suivant la volonté de sadite Majesté l'employer pour la construction d'un Jardin

Royal des Plantes Medecinales, à commencer ladite jouissance de ce dit jour en avant à toujours.

Ceste vente faiete à la charge desdits cens et rentes cy devant desclarés seulement, et autre moyennant le prix et somme de soixante sept mil livres tournois, à laquelle sadite Majesté a elle mesme convenu de prix avecq ledict Richer audit nom, vendeur, en présence desdits seigneurs de Bullion, Bouthullier, surintendant, de Chenoy du Houssay, des Noyers et d'Hemery. Et a esté ladite somme de soixante sept mil livres, par le commandement verbal de sa Majesté, comptée et dellivrée réellement comptant audit Reicher audit nom, lequel confesse l'avoir receue de sadite Majesté par les mains de M^e Gaspart de Fieubot, aussy conseiller en son Conseil d'Estat et trésorier de son espargne, qui luy a icelle somme payée en présence desdits seigneurs, surentendant, controleur et intendans cy dessus nommés, en pièces de seize sols, testons, monnoye, le tout bon et ayant cours, dont ledict Richer audit nom s'est tenu comtant et satisfait et bien payé, en quitte et descharges sadite Majesté, ledict sieur de Fieubot, trésorier de l'espargne susdit et tous autres.

Et promet ledict Richer en son nom d'employer ladicte somme de soixante mil livres au proffict desdits mineurs en fonds d'héritages ou autre revenu, et de faire apparoir à sadite Majesté de l'employ d'icelle comme dedans uny an par un état certifié de luy qu'il déllivra audit sieur de Fieubot. Et a ledict Richer transporté au proffict de sadite Majesté tous droicts de propriété et autres, tant rescindans que reseisoires, quelesdits mineurs avoient et pouvoient avoir es dites maisons et lieux et s'en est dessaisy ; et a ledict Richer dellivré et mis es mains dudict sieur de Fieubot, trésorier de l'espargne tous les titres et contracts concernant la proporiété desdites maisons et lieux vendus, suivant le brief inventaire qui en a esté fait par Nous, secrétaire du Conseil soubjsigné ; et a ledict Richer esleu son domicile en la maison où il est demeurant rue de la Virille Draperye pour l'execution des présentes.

Faict à Paris le XXI^e jour de Febvrier XVI^G XXXIII signé Cornud
Collationné à l'original par moi, secrétaire du roy et des ses Finances.

6. Arrêt du conseil du Roi à propos de la Nouvelle Intendance acquise par Buffon afin d'agrandir le Jardin du Roi (AJ¹⁵ 514) (copie plus récente du document original inventorié E 2544 n°221).

Archives Nationales
E 2544 n°221

Arrêt relatif à une maison acquise
par le S^e de Buffon pour
l'agrandissement du Jardin Royal

Arrêt du Conseil

Versailles le 27 décembre 1777

Le Roy étant informé que le Sieur Comte de Buffon Intendant du Jardin Royal des plantes et du Cabinet de Sa Majesté, est propriétaire d'une maison contigüe aux terrain et Bâtimens du dit Jardin qu'il ne l'a acquise que parceque l'agrandissement des Cabinets destinés à recevoir les curiosités naturelles, étant devenu indispensable par les soins qu'il n'a cessé de se donner pour les augmenter, il a été obligé de quitter le logement qu'il occupait au Jardin, et que d'ailleurs la nécessité de sa présence pour veiller par lui-même aux détails de l'établissement l'a forcé de préférer la maison qui l'en rapprochait le plus, que cette maison qui revient à quatre vingt mille livres, qu'il offre de la vendre au Roy pour le même prix, et qu'il consent qu'il lui soit payée une rente viagère à sept pour cent sur sa tête, et sur celle de son fils et au survivant d'eux, et Sa Majesté aiant considéré que la dite maison vu sa situation, sera toujours nécessaire pour le logement de l'Intendant du dit Jardin Royal des plantes et Cabinet de Sa Majesté dont la présence est indispensable pour le maintien de l'établissement, sa Majesté aurait jugé à propos de faire connaitre ses intentions à cet égard. Oui le Rapport le Roy étant en son Conseil a ordonné et ordonne qu'il sera procédé en son nom à l'acquisition de la maison appartenante au dit S^r Comte de Buffon et attenante le terrain et Bâtimens du dit Jardin Royal des plantes, pour la dite maison être réunie à son Domaine et aux terrains du dit Jardin, laquelle acquisition sera faite moyennant la somme de quatre vingt mille livres, pour le remboursement de laquelle il sera constitué au profit du dit Sieur de Buffon une rente viagère de sept pour cent sans aucune retenue, sur sa tête et sur celle de son fils, et au survivant d'eux, les arrérages de laquelle rente commenceront à courir du premier janvier prochain.

Hue de Miroménil

7. Ordonnance du Roi visant à interdire toute construction ou chantier aux abords du Jardin royal, 19 avril 1672 (AJ¹⁴ 512) (copie plus récente du document original inventorié O¹ 16, page 224 V^o).

Archives Nationales 19 avril 1672

O¹ 16 page 224 V^o

Ordonnance du Roy
portant deffenses de bastir entre
le Jardin Royal et la rivière

De par le Roy

Sa Majesté estant informée qu'au préjudice des déffenses parties par son arrest du 19 octobre dernier quelques particuliers prétendent faire bastir ou établir des chantiers de bois flotté dans l'espace qui est entre le jardin Royal et la Rivière au delà de la porte Saint Bernard ce qui pourrait faire un préjudice considérable au dit jardin dont l'establissement est nécessaire au public. Sa Majesté a ordonné et ordonne que le dit arrest du 19 octobre sera exécuté et en conséquence a fait et fait inhibitions et déffenses à toutes personnes de quelque qualité qu'elles puissent estre de bastir ou faire bastir aucune maison et establir aucun chantier de bois entre le dit jardin Royal et la rivière à peine de 3000^{Lt} d'amende ordonne que les particuliers qui auront fait faire quelque bastiment dans le dit espace seront tenus de les faire démolir dans un mois sinon et à faute de ce seront démolis à leur frais et dépens et l'amende de trois mille livres déclarée encourue contre eux. En joint au Lieutenant de police de tenir la main à l'exécution de la présente ordonnance.

Fait à Saint Germain en Laye le 19 avril 1672 signé Louis et plus bas Colbert.

8. État du Cabinet d'Histoire naturelle et son projet d'agrandissement, Charles Rohault de Fleury, mai 1838 (AJ¹⁵ 866).

Muséum d'histoire Naturelle
Paris, le [...]
Projet d'agrandissement du cabinet

M.M les professeurs ont demandés que les salles du cabinet d'histoire naturelle fussent considérablement augmentées.

Aucun programme écrit ne m'a été remis à ce sujet ; mais les nombreuses conférences que j'ai eu avec M.M les professeurs m'ont fixés sur leur besoins, de manière à pouvoir les formuler dans un projet.

J'ai pensé qu'avant d'exprimer ces nouveaux besoins, il était convenable de faire l'inventaire des armoires existantes, avec l'indication des espèces qu'elles renferment : En partant de ce point, il sera plus facile d'apprécier les agrandissement nécessaires

État des armoires du cabinet, dans leur état actuel

2^{ème} Étage

1 ^{ère} salle.	Singes armoires de 3 ^m .00, & de 0 ^m .50 à 0 ^m .60 de profondeur _____	16 ^m .00
2 ^{ème} salle.	Cétacées, Lions & de 1 ^m .50 de profondeur _____	40.00
	Et de 0.50 de profondeur _____	8.00
	En épine, développement de 2 faces, coquiller au dessus, Crustacées au dessous _____	26.00
3 ^{ème} salle	Sarigues, rongeur, loups, 3 ^m .00 sur 1 ^m .00 _____	30.00
	Et sur 0.65 _____	4.00
	Chauve souris 40 ^{[?] prof} _____	8.00
	En épine. Développement des deux faces ; zoophytes ; coquilles, insectes _____	18.00
4 ^{ème} salle	Oiseaux, armoires de 3 ^m .00 sur 1 ^m .00 _____	72.00
	Et sur 0.65 _____	4.00
	En épine développement des deux faces, zoophytes, coquilles, insectes _____	52.00
5 ^{ème} salle	Oiseaux, armoires de 3 ^m .00 sur 1 ^m .00 _____	30.00
	& de 0.65 _____	4.00
	& de 0.40 circulaire _____	8.00
	En épine pour les 2 faces zoophytes, insectes, coquilles, oursins _____	18.00
6 ^{ème} salle	Gazelles, chèvres, moutons, cerfs, girafes, armoires de 3 ^m .00 sur 1m.50 _____	40 ^m .00
	& de 0 ^m .65 _____	8.00

1^{er} étage

1 ^{ère} salle	Végétaux, fossiles, animaux sans vertèbres, armoires de sur 0 ^m .60 _____	12.00
2 ^{ème} salle	Animaux vertébrés, fossiles, Armoires de sur 0 ^m .80 _____	20.00
	sur 0 ^m .50 _____	14.00
	sur 0.30 _____	8.00
	En épine pour 2 faces _____	26.00
3 ^{ème} salle	Rocher classés, armoires de sur 0.65 _____	33.00
	& sur 0.35 _____	7.00
	En épine pour 2 faces	
4 ^{ème} salle	Minéralogie, armoires de sur 0.65 _____	14.00
	& sur 0.50 _____	11.00
	3 petites épines de 0.35 de profondeur pour chaque face _____	21.00
5 ^{ème} salle	Minéralogie, métaux, armoires de sur 0 ^m .65 _____	16.00
	sur 0.50 _____	9.00
	sur 0.30 _____	7.00
	En épine de 0.35 de profondeur pour une face _____	28.00
6 ^{ème} salle	En 2 parties, poissons & reptiles	
	1 ^{ère} partie. Poissons, armoires de sur 0.65 _____	16.00
	sur 0.50 _____	4.00
	sur 0.35 _____	9.00
	2 ^{ème} partie. Reptiles, armoires de sur 0.35 _____	29.00
	En épine double, sur 0.35 pour une face _____	10 ^m .00
	Le plafond de la 1 ^{ère} partie est garnie de grands reptiles Surface _____	88.00
	Le plafond de la 2 ^{ème} partie est garni de tortues : surface _____	54.00
7 ^{ème} salle	Poissons armoires de sur 0.50 de large _____	30.00
	En épine pour deux faces _____	16.00
	Le plafond est garni de poissons : surface _____	135.00

En résumé

On trouve, dans l'armoire cabinet, sans comprendre les meubles en épine et les expositions au plafond.

511 mètres d'armoires adossées aux murs

267 d'armoires en épine

277 superficie de plafond sur les quels les objets sont exposés.

Nous avons cherché, dans chaque armoire, le nombre d'animaux qu'elles renferment et nous avons reconnu que telle armoire, dans laquelle on avait entassé pêle-mêle 10 Renards par exemple, ne devrait en contenir que 5 afin d'en rendre l'étude non seulement facile, mais encore possible, Au lieu de dix loups, il ne devrait en tenir que quatre ; & ainsi de suite. Ces données nous ont conduit à faire le tableau suivant.

Pour les renards, il n'y a place au lieu de 10 que pour 5

Loups ___ 10 _____ 4

Hyènes___ 10 _____ 6

Panthères_ 10 _____ 4

Singes ___ 10 _____ 5

Total des animaux _____

de cette espèce _____ 50 _____ 24

De ces moyennes, nous avons conclu qu'il faudrait doubler l'espace, pour les quadrupèdes, les carnassiers et les rongeurs

Des observations semblables nous on conduit à trouver qu'il faudrait pour les chauves souris une salle semblable à celle des rongeurs, que pour les cerfs & les antilopes il faudrait tripler l'espace ; que pour être autrement que dans un étroit magasin, la magnifique collection des oiseaux devra occuper tout le second étage.

Que les reptiles et les poissons dans quelques boccas se trouvent sur 4 rangs de profondeur devraient s'étendre dans tout le rez-de-chaussée.

Que pour les mollusques, dans l'eau de vies et pour les insectes il faudrait 2 salles aussi grandes chacune que celle des rochers.

On demande en outre un amphithéâtre pour 200 personnes & des cabinets de professeurs.

D'après ces données on voit que les oiseaux & les poissons pourraient être placés dans les anciennes galeries ; et que, pour placer les quadrupèdes, dans leur nombre actuel, il faut 340 mètres d'armoires.

On n'a pas compris les épinés qui font partie de la salle des rochers, qui ont 56^m.00 de développement.

Qu'il en faut 114 mètres pour les chauves souris, les mollusques, les insectes & les coquilles & que par conséquents, si l'on double toutes ces armoires, uniquement pour placer convenablement les objets qui y sont actuellement, il faut en sus un développement

d'armoires de 454 mètres environ, mais que, si l'on veut être préparé aux augmentations des cabinets que les objets déposés dans les nouvelles galeries, un développement d'environ 500 mètres

M.M les professeurs ont presque unanimement émis le vœu de placer les nouvelles constructions à faire pour l'agrandissement des galeries dans la cour du cabinet de manière à se relier avec les anciennes construction & à régulariser le fond du jardin.

Après avoir cherché inutilement, dans les autres parties du jardin du Roi un emplacement aussi convenable, je me suis complètement associé à cette idée & j'ai rédigé mon projet en conséquence.

Une fois fixé sur l'emplacement qui convenait le mieux à ces galeries nous avons dû étudier quelle seraient la forme et l'étendue à leur donner.

Il nous a paru indispensable de s'arrêter à la grille. J'ai pensé ensuite que le projet qui en donnant aux armoires des développements suffisant, serait le plus ramassé, occasionnerait le moins de dépenses.

Cette donnée m'a conduit à projeter dans la cour une grande salle comprenant la hauteur des deux étages du cabinet et à l'entourer de petites galeries éclairées au dehors et communiquant avec les salles existantes dans le genre de celles de la galerie de Minéralogie.

En réunissant ainsi les constructions, j'ai donné aux armoires des développements nécessaires et en comprenant l'édifice entre les deux allées principales du jardin, j'ai conservé les grandes communications avec l'entrée au bas de la rue du Jardin du Roi, & avec celle de la place de la pitié, par l'intermédiaire du grand Perron, à l'extrémité des serres chaudes.

J'ai communiqué les premières études de ce projet à M.M les professeurs, quelques uns l'ont approuvé ; d'autres ont craint que la grande salle ne fût par d'un bon effet, & que les collections n'y fussent perdues dans un si grand espace ; mais pour obtenir des développements d'armoires, même beaucoup moindre qu'avec la grande salle, il est devenu nécessaire de prolonger le bâtiment neuf jusqu'en dehors des grandes allées, de manière à donner une entrée à l'extrémité de chacune de ces allées C'est ainsi que ces messieurs l'ont entendu.

Pour mettre l'administration à même de choisir celui des projets qui lui paraîtrait le plus convenable sous tout les rapports, en égard aux collections et en même temps en égard aux dispositions générales du Muséum, j'ai rédigé un projet dans chacune de ces deux hypothèses.

9. Mémoire sur les travaux et les projets dirigés ou dressés par l'architecte Rohault de Fleury de 1832 à 1867, Rohault de Fleury, 1867 (AJ¹⁵ 826).

Muséum d'Histoire Naturelle

Bureau de l'Architecte.

Paris, le 1er Juillet 1867.

Mémoire sur les travaux et les projets dirigés ou dressés par Mr Rohault de Fleury. Architecte du gouvernement au Muséum d'histoire naturelle de 1832 à 1867

Il y a 35 ans que chargé fort jeune de la direction des travaux d'histoire naturelle, je commençai une œuvre, qui a été pendant tout ce tems et à travers des vicissitudes bien diverses conduite dans une même voie où je cherchai à appliquer les conseils que notre professeur à l'école Polytechnique, Mr Durand et mon père m'avaient donnés, de satisfaire toutes les convenances en suivant toujours les règles de la plus austère économie. Je serai parvenu probablement au terme de ma carrière administrative avant que la réalisation du complément de cette œuvre. J'ai donc pensé que je devais reporter mes regards en arrière et passer en revue les travaux effectués et ceux qui sont encore à l'état de projets : c'est pour ainsi dire un compte rendu d'une des plus longues gestions qu'il ait été donné d'accomplir dans la mobilité de toute chose autour de nous.

Si l'on regarde le Muséum, en se plaçant à l'entrée sur le quai, on trouve à l'ouest au fond sur la rue Geoffroy S^t Hilaire, un grand bâtiment qui renferme les collections de Zoologie, quadrupèdes, oiseaux et reptiles.

Au midi à gauche, la galerie de minéralogie et de géologie à laquelle ont été jointes, les galeries de botanique et la bibliothèque.

Au nord, à droite les serres chaudes commencées en 1833 et non achevées :

Derrière ces serres sont les labyrinthes, les réservoirs &^a

Sur toute la longueur de la rue Cuvier, on trouve en commençant par la place de la Pitié :

Une entrée du jardin,

Des bâtiments affectés à des logements,

Une entrée particulière pour l'administration,

Le grand amphithéâtre,

Les bâtiments de l'anatomie comparée,

Des mazures affectées à des logements, d'autres aux reptiles,

Les ateliers,

Puis dans l'espace compris entre ces bâtiments sont :

La grande serre tempérée

En descendant vers la rivière

La ménagerie & tous les bâtiments qui en dépendent & dont les principaux sont :

La rotonde des animaux paisibles,

La faisanderie,

La volière des oiseaux de proie,

Le Bâtiment des singes

La ménagerie des animaux féroces,

Le laboratoire de Physiologie.

Cette description serait incomplète sans l'échelle qui donne à toutes choses leur véritable valeur, nous avons donc recueilli sur les diverses parties du Muséum des chiffres qu'on ne verra certainement pas sans un certain intérêt :

La superficie du Muséum est de _____	29 Hectares
En dehors, le terrain St Victor est de _____	5158 Mètres
Et le terrain rue de Buffon _____	4485 MQ
Le périmètre du Muséum _____	2000 MQ
Les bâtiments neufs couvrent une surface de _____	5400 MQ
Les anciens en bon état _____	7290 MQ
Les anciens en mauvais état _____	4800 MQ
Les grillages en fer à hauteur d'appui autrefois en bois ont un développement de _____	10000 ML
Les grilles neuves en fer et grillages élevées _____	5200
Les anciennes grilles _____	} 2084 ML
à hauteur d'appui _____	
élevées _____	1740
La surface des couvertures en tuiles est de _____	8800 MQ
idem en ardoises _____	10000 MQ
idem en zinc _____	3000 MQ
idem en verre _____	5350 MQ
La surface des allées _____	8000 MQ
Volume d'air à chauffer dans les serres _____	14300 MC
Capacités des réservoirs _____	600000 litres
Conduites d'eau en fonte _____	3085 ML
Conduites d'eau en plomb _____	2000 ML

En examinant sommairement chacun des services du Muséum, on verra que :

Les bâtiments affectés à la zoologie sont tout à fait insuffisants,

Que la galerie de minéralogie et de géologie aurait bientôt besoin de la place qu'y prennent la Bibliothèque et la galerie de Botanique,

Qu'il y a lieu de terminer les serres chaudes,

Qu'il est nécessaire de modifier le Grand amphithéâtre et de l'entourer de laboratoires.

D'augmenter l'espace consacré à l'anatomie comparée en couvrant la cour, et devant les bâtiments qui la composent.

De démolir le bâtiment des reptiles en reportant ce service dans les ateliers.

De construire une grande cage pour les grands oiseaux de proie.

D'améliorer quelques services de la ménagerie.

De terminer & de développer le service des eaux et des égouts.

De faire une grande oisellerie.

Un parc pour mettre les animaux féroces en liberté.

D'améliorer les loges des ours &^a

Je vais successivement reprendre chacune des parties du Muséum & les examiner en détail, en décrivant leur état actuel, les travaux dont ils ont été l'objet et ceux dont ils auraient encore besoin.

Pour mettre de l'ordre dans l'exposé que je vous propose de faire, je l'ai divisé en plusieurs chapitres, en classant les constructions d'après l'ordre de leur importance :

- 1° Les galeries de zoologie
- 2° Les serres chaudes
- 3° Les galeries de minéralogie et de géologie
- 4° L'anatomie comparée
- 5 La Paléontologie

- 6 La ménagerie
 - 7 Le grand amphithéâtre
 - 8 Les laboratoires de physiologie comparée
 - 9 _____ d° _____ de chimie
 - 10 Travaux divers dans le jardin
 - 11 Eaux, Egouts, réservoir
 - 12 Terrains annexés
 - 13 Extension du muséum sur la halle aux vins
-

Nous résumerons les notes en rappelant les diverses demandes qui ont été faites depuis plus de 30 ans dans des états sommaires, et nous terminerons par des considérations sur le personnel, hommage de reconnaissance pour les bons collaborateurs qui nous ont aidé dans une œuvre conduite avec persévérance pendant 1/3 de siècle, pour la même main, non sans certaines difficultés qui tenaient même à la nature des hommes éminens avec lesquels nos fonctions nous mettaient en relations de chaque jour.

Ces relations, d'abord délicates pour un homme très jeune, en présence des princes de la science, ont fini avec les années par être telles qu'avec un agrément personnel très grand que je trouvais dans leur bienveillante amitié, elles n'ont pas été sans avantage pour le service qui m'était confié.

Nous verrons à diverses époques en dehors du muséum, des témoignages bien vifs d'intérêt du pouvoir et du public pour ce magnifique établissement.

1833

Le 23 février 1833 dans la décision de la loi des 100 millions Mr de Rambuteau rapporteur de la Commission prenait l'initiative pour la construction des serres chaudes.

1836

Le 9 mai 1836 Mr Chiers qui avait présenté cette loi importante, répond aux observations du rapport de Mr le [?] Joubert, qui d'ailleurs étaient bienveillantes pour le Muséum.

1850

La patrie du 6 janvier 1850 parlant de divers édifices de Paris et entre autres du Muséum disait :
 Nous faisons des vœux pour que Mr Charles Rohault soit à même d'exécuter quelques unes des améliorations que réclame impérieusement le Muséum d'histoire naturelle. Les serres élégantes et les majestueuses galeries construites, il y a quelques années pour cet habile architecte, nous font désirer l'achèvement d'une œuvre si bien commencée.

1865

Le moniteur du 17 avril 1865 contient le rapport sur le Muséum et termine en émettant le désir de voir les bâtiments mis en rapport avec les besoins de ce service.

Le Ministre en me demandant tous les projets que je vais rappeler était donc l'écho de l'opinion publique.

Zoologie

Ancienne galerie

Les galeries construites sur la rue du jardin du Roi, actuellement rue Geoffroy St Hilaire dans une dimension moitié moindre que celle qu'elles ont aujourd'hui suffisaient à la bibliothèque et à toutes les collections du Muséum du temps de Buffon & s'appelaient le cabinet. Vers 1808 ce bâtiment fut doublé & augmenté d'un étage et 20 ans après il ne suffisait plus aux collections.

- 1835 On transporta en 1835 l'herbier, la bibliothèque, la minéralogie et la géologie dans la nouvelle galerie de la rue Cuvier, et peu de tems après on constatait encore l'insuffisance du cabinet. On cherchait à utiliser les caves. J'en trouve une preuve dans une lettre du 1^{er} 9^{bre} 1854 dans laquelle M^f Caristié, me demande le plan du soubassement où l'on veut placer les collections des zoophytes.
- 1850 Ce projet avait été présenté pour la 1^{ère} fois le 1^{er} avril 1850 et comportait une dépense de 11000 francs.
- ...
- Minéralogie
Galerie
- En 1832 une galerie de Minéralogie et de géologie était devenue indispensable, pour placer les échantillons tous les jours plus nombreux de ces riches collections, et pour laisser plus de place aux collections du règne animal qui se partageaient le cabinet avec les premières.
- La pensée dominante de cette galerie était l'éclairage du haut et la juxtaposition de magasin dans toute la longueur. Elle donna lieu à une disposition nouvelle qui fut généralement gardée.
- 1833 Nous avons arrêté le programme au mois de février 1833, après une suite d'esquisses & d'études.
- Le 23 juillet le Roi Louis Philippe a posé la première pierre de la galerie de minéralogie et de géologie. Mr Chiers était ministre des travaux publics.
- Le 4 9^{bre} on adjugeait les fondations pour la somme de58336^F84.
- J'y appliquai un système de construction en béton qui n'avait encore été employé que par mon frère et sur une petite échelle dans l'hôpital de la Charité. Depuis on l'emploie dans toutes les constructions, même de minime importance.
- Nous avions à fonder sur des carrières en partie umblogées. Je fis faire des sondes par le célèbre puisatier Mulot, afin de connaître le sol. Je vidais tous les remblais que je remplaçais par des massifs de béton à diverses profondeurs et j'épargnai certainement 100.000 francs, en supprimant la pierre que l'usage m'aurait engagé à placer sous les points d'appuis principaux et gagnant en outre un tems considérable dans l'exécution.
- 1834 Le 19 mars 1834 les fondations étant terminées on adjugeait les travaux de la galerie.
- Le 6 mai j'exposais les motifs d'économie qui m'avaient engagé à proposer un revêtement au Château Landon. Une expérience de plus de 30 ans prouve que ce système, pratiqué d'ailleurs dans l'antiquité, devait réussir.
- Le 12 juin j'envoyais les devis et pièces de l'adjudication pour les galeries, & le 28 septembre les travaux de maçonnerie étaient presque entièrement terminés.
- Le 20 octobre je recevais les pièces relatives à l'adjudication de la couverture qui fut exécutée suivant un modèle que je combinai en appliquant les cannelures que j'avais rapportées d'Angleterre & la division par tuiles qui était alors en usage.
- On avait par économie, et pour ne pas dépasser le crédit dans ces tems difficiles, ajourné les travaux intérieurs des Herbiers et de la bibliothèque.
- 1836 Le 1^{er} septembre 1836 j'ai envoyé les projets au ministre et le 9 septembre il m'autorisait pour ce sujet à faire une dépense de108.318^F qui l'adjugea le 10. 8^{bre}. Enfin le 9 novembre il m'autorisait à activer les travaux de la galerie de minéralogie, l'herbier & la bibliothèque.
- 1838 En 1838 le 1^{er} étage était terminé d'emménagé et les armoires du bas terminées.

	Si l'on veut examiner cet édifice au point de vue de la dépense on verra qu'en 1838 mon devis était de _____	924.675, ..
	On me l'a fait descendre à _____	812.125, ..
1839	En 1839 j'avais dépensé la somme indiquée	
	soit _____	817.815, ..
	Il fallut y ajouter l'herbier et la bibliothèque de _____	283.208, ..
	Et une grille de _____	40.000, ..
	Ce qui porta l'ensemble de la dépense à _____	1.141.023 ^F , ..
	et faisant ressortir le mètre de construction à 350 ^F .	
	Ce n'est qu'en 1861 que nous obtînmes de poser des doubles vitrages qui ont amélioré sensiblement l'usage de cette galerie.	
	Dans ces dépenses ne pouvaient pas se trouver les œuvres d'art comme tableaux & statues.	
	En 1835 M ^r Lescornée a exécuté les deux bas reliefs des frontons.	
	En 1837 M ^r Brongniart donnait un programme pour les tableaux, dont les deux premiers furent confiés à M ^r Raymond le 15 X ^{bme} 1842, ils représentent le Stromboli & la Cascade de Querelle, l'eau & le fer.	
1839	Le 1 ^{er} juillet 1839 M ^r Vatout demandait d'indiquer les endroits de la Galerie où l'on pourrait exécuter 2 ou 4 tableaux, j'en avais préparé 8.	
	David d'Angers avait demandé de placer la statue de Cuvier dans le vestibule de la Bibliothèque et nous avons fait le piédestal, mais la statue déjà courte était encore raccourcie par l'éclairage du haut, en 1839 on obtint de faire placer ce piédestal au milieu de la galerie.	
1842	La statue de Jussieu fut mise en 1842 dans le vestibule de l'herbier.	
1858	C'est en face de la statue de Cuvier que nous avons, dans ces dernières années, posé la statue Haüy par Brion qui l'a commencée en 1858, à qui elle valut d'abord la grande médaille de l'exposition puis la croix.	
	M ^r Brion il y a plus de 20 ans a fait à ses frais deux modèles de statues sur le balcon, au milieu de la galerie de minéralogie, espérant toujours qu'elles lui seraient commandées et comptait sur des promesses que les révolutions dispensent tristement d'accomplir.	
1861	En 1861 un de ces modèles est tombé, et l'autre s'apprête à le suivre.	
	<u>Armoires supplémentaires</u>	
1848	La galerie de minéralogie et de géologie en 1848 se trouvait déjà trop petite pour contenir les collections qui encombraient tous les magasins & le 23 juin 1848 un projet d'armoire avec balcon au dessus des galeries du haut : esquisse et aperçu de dépense à 250.000 fut remis aux professeurs.	
1849	En 1849 je comprenais cette dépense dans un des états de travaux demandés par le ministre	
	...	
	Jointe à ces projets comprenant :	
	De grandes galeries pour _____	600.000. ..
	Les serres chaudes amoindries _____	1.200.000. ..
	Par contre la construction du jardin d'hiver _____	2.500.000. ..
	Bibliothèque botanique & ^a _____	1.200.000. ..
	Fabriques diverses dans la ménagerie lions oiseaux & ^a _____	600.000. ..
	Laboratoires magasins & ^a _____	300.000. ..

2 rivières d'ensemble 2.000 de long _____	300,000. ..
Puits artésien environ _____	100,000. ..
Égouts conduits d'eau & ^a _____	1,000,000. ..
Grilles clôtures allées _____	1,000,000. ..
Défonçage de 200.000 ^m de terrains _____	600,000. ..
Grand amphithéâtre _____	100,000. ..
Logements des professeurs _____	600,000. ..
Portiques à l'entrée, corps de garde & ^a _____	200,000. ..
Arrangement de l'Orangerie dans la ménagerie _____	200,000. ..
Total ...	16.200.000. ..

États généraux des travaux

En étudiant tant de projets divers je n'ai fait que suivre ou les désirs de l'autorité supérieure ou les indications de l'administration du Muséum approuvés ensuite par des pièces ministérielles dans des demandes d'état de travaux.

Le 1^{er} janvier 1833 je signalais les besoins du Muséum :

Acquisitions de terrains _____	1.000.000. ..
Galerie de minéralogie _____	800.000. ..
Serres chaudes _____	50 000. ..
Eaux _____	60.000. ..
Singerie _____	100 000. 00

1833 Le 6 mars 1833 envoi de projets sur la demande du Directeur des bâtiments civils dans un carton renfermant tous les dessins et 35 devis avec un état raisonné.

1835 Le 7 septembre 1835 demande d'un compte raisonné sur les dépenses restant à faire pour l'achèvement du Muséum par le Directeur des bâtiments civils.

Vous aurez à détailler toutes les dépenses que doit encore occasionner l'exécution des projets arrêtés par le Muséum.

29 8^{bre} lettre itérative.

25 mars demande de devis pour obtenir des crédits supplémentaires.

1^{er} juin réunion au Muséum de la commission des crédits supplémentaires demandés pour tous les monuments publics.

14 juillet ordre d'envoyer au ministre pour être déposé à la chambre des députés les devis des nouvelles constructions à exécuter au Muséum.

Nous entrons complètement dans la phase des projets continuellement demandés à l'architecte du Muséum et qui presque tous restent à exécuter.

1838 Le 15 février 1838 je m'entendis avec les professeurs pour leur faire examiner divers projets que j'envoyais le 26 au ministre.

Le 14 décembre le conseil avait examiné les plans et devis rédigés pour l'achèvement des bâtiments du Muséum, il a entendu le rapport de l'Inspecteur général. Mr Vatout m'invite retirer ces projets du ministère pour les communiquer aux professeurs.

1840 Le 15 juillet 1840 Mr Vatout demande des doubles expéditions des plans et devis pour lesquels on demande des crédits spéciaux.

Le 26 août j'envoie les plans et devis.

Des projets généraux de _____ 1.200,000 F

1841 rédigés en 1841 sont approuvés par les professeurs.

1842 En 1842 Le dossier renfermait :

1^o Développés en 5 feuilles Grd aigle et une ½ grand aigle, un projet conforme à celui de ma notice pour les serres chaudes avec programme.

2^o Grilles eaux Plan G^{le} ½ grand aigle

3^o Carrières idem

4^o Egouts idem

5^o Laboratoire de physiologie (exécuté)

6^o Guérites des surveillants ½ G^d aigle

7^o Fabrique pour les outils (exécuté)

8^o Terrains S^t Victor ½ G^d aigle

9^o Serres adossées à la terrasse (2 variantes)

	Ces projets ont servi de base à tous ceux que j'ai adressés au ministre.	
	On resta trois ans sans s'en occuper puis le 19 9 ^{bre} 1845 les professeurs présentèrent un état nouveau de leurs demandes. C'était à peu près la même chose, on y ajoutait :	
	1° l'agrandissement des galeries de zoologie, travaux complémentaires de la ménagerie savoir :	
	2° fosses spéciales pour les lions,	
	3° bâtiment pour les petits carnassiers,	
	4° bâtiment pour les reptiles amphibiens,	
	5° _____ & d _____ reptiles,	
	6° Loges pour les loups et fosses pour les ours et les sangliers,	
	7° bassin pour les cygnes,	
	8° fauconnerie,	
	9° Oisellerie	
	Je reçus alors quelques lettres de rapport des bureaux du Ministère pour des plans déjà demandés.	
1845	5 X ^{bre} 1845 demande de pièces à produire.	
	24 X ^{bre} rappel que le relieur doit relier les projets qui resteront au ministère.	
	6 janvier 1846 les bureaux ont reçu le devis et demandent des doubles de plans & ^a .	
	14 avril demande d'un plan de masse sur une petite échelle pour la Commission de la chambre des députés dans le sein de laquelle le ministre doit se rendre et qui avait visité le Muséum le 11 avril.	
1847	Le 15 9 ^{bre} 1847 le Directeur du Muséum m'envoie un état des travaux d'après lequel je dressai une note en 1848 que voici :	
	Serres chaudes _____ 789.000. ..	
	Égouts conduites d'eau _____ 269.000. ..	
	Grille ménagerie _____ 483.900. ..	
	Clôture S ^t Victor _____ 39.200. ..	
	Galerie de zoologie _____ 2.594.935. ..	
	Ménagerie pour les animaux féroces, les ours & ^a _____ 336.000. ..	
	Grand amphithéâtre _____ 105.000. ..	
	Galerie de paléontologie _____ 300.000. ..	
	Galerie de minéralogie addition _____ 250.000. ..	
	4.615.035.00	
1850	Le 15 janvier 1850 je reçois l'envoi par le ministère d'un état de travaux communiqué par le Ministre de l'instruction publique.	
1853	On semblait enfin vouloir commencer ces travaux si souvent demandés et toujours ajournés. En 1853 le ministre m'écrit qu'il a ouvert pour le Muséum un crédit qui s'appliquait d'abord aux égouts.	
1854	Le 16 février 1854 le ministre m'avait communiqué une lettre du ministre de l'instruction publique qui demandait diverses constructions indispensables :	
	J'envoyais un état comprenant :	
	1° l'achèvement des serres chaudes _____ 100.000. ..	
	2° projets pour les galeries de zoologie approuvés par le Conseil des bâtiments civils _____ 2.600.000. ..	

	3° achèvement des grilles _____	200.000. ..
	4° ménagerie des animaux _____	360.000. ..
	5° Eaux égouts & ^a _____	250.000. ..
	6° terrains S ^t Victor ancien projet _____	30.000. ..
	7° paléontologie et armoires minéralogie _____	525.000. ..
1858	Le 12 9 ^{bre} 1858 je remettais une note à la commission chargée d'inspecter le Muséum pour les projets d'achèvement. Savoir :	
	Zoologie : projet complet approuvé par le Conseil des bâtiments civils _____	2.594.935. ..
	Minéralogie : agrandissement des galeries aux dépens de la bibliothèque et de l'herbier _____	100.000. ..
	Serres chaudes : projet complet approuvé par le C ^{eil} des bâtiments civils _____	1.203.548. ..
	Entrée du Muséum _____	15.000. ..
	Grand amphithéâtre et laboratoire de chimie _____	160.000. ..
	Anatomie comparée, couverture de la cour, galeries & ^a _____	300.000. ..
	Galeries rue Cuvier _____	3.000.000. ..
	Erpétéologie _____ 80.000. ..	} _____ 330.000. ..
	Faisanderie _____ 30.000. ..	
	Hippopotame _____ 80.000. ..	
	Parc aux lions _____ 60.000. ..	
	Fossé des ours _____ 60.000. ..	
	Achèvement des grilles _____ 70.000. ..	
	Log ^t des professeurs _____	300.000. ..
	Eaux _____	110.000. ..
	Egouts _____	40.000. ..
	Laboratoire d'anatomie & ^a _____	250.000. ..
	Terrains S ^t Victor clôture & ^a _____	50.000. ..
		8.735.000.00

1862 Le 4 février 1862 je remettais au ministre une note qui réduisait provisoirement les travaux indispensables à la construction de galeries dans la cour du cabinet et l'achèvement de serres chaudes pour lesquels il était nécessaire d'ouvrir un crédit de 3 millions.

1863 Le 4 août 1863 je rédigeais une note générale sur les grands travaux nécessaires à l'achèvement du Muséum. Ces notes variaient suivant l'espérance qu'on avait d'avoir plus ou moins de part aux crédits publics.

1864 Le 30 septembre 1864 M^r le Directeur des bâtiments civils m'écrit qu'il a eu une longue conférence au Ministère de l'instruction publique et me propose un rendez-vous chez M^r Chevreul pour en causer.

Le 5 octobre je lui envoyais pour le ministre de l'instruction publique cinq feuilles comprenant les diverses demandes qui avaient été faites et que je résume ainsi :

Les besoins du Muséum peuvent être divisés en 3 catégories savoir :

1° les collections...	{	1° les G ^{des} serres évaluées _____	1.500.000. ..
		2° les petites serres d'études _____	300.000. ..
		3° les galeries de zoologie _____	2.900.000. ..
		4° l'anatomie comparée _____	300.000. ..
		total _____	4.000.000. ..

2° la ménagerie	{	1° les petits carnassiers, mammifères, oiseaux loups & chiens _____	200.000 ..
		2° les oiseaux grands carnassiers _____	50.000 ..
		3° les cages et fosses aux lions _____	150.000 ..
		4° les fosses aux ours _____	60.000 ..
		5° L'erpétologie & les ateliers _____	100.000 ..
		6° Cabanes latrines ménagerie _____	240.000 ..
		7° Travaux à Vincennes _____	110.000 ..
		total _____	1.100.000 ^F .00

3° travaux divers	{	1° Grand amphithéâtre et laboratoire de chimie _____	350.000 ..
		2° Services des eaux égouts & ^a _____	150.000 ..
		3° Démolition de maisons rue Cuvier et raccordements _____	450.000 ..
		4° Grilles rue Cuvier, terrains S ^t Victor, Cloture, Fabrique _____	150.000 ..
		5° Transport des ateliers & de la boucherie rue Buffon _____	50.000 ..
		6° Arrangement des logements d'un Directeur & de 2 Professeurs _____	50.000 ..

Telles sont les phases diverses & lamentables des projets d'achèvement du plus bel établissement scientifique d'histoire naturelle que le monde ait possédé et qui après avoir si longtems exercé l'activité que je pouvais y mettre a fini au bout de 35 ans à m'amener à un singulier état de découragement.

Je serais bien heureux si par le compte rendu de ces travaux, j'ai pu contribuer à ramener l'attention sur une œuvre qui m'a passionné pendant de si longues années.

Conclusion

Projets indiqués pour mémoire

Pages

Armoires d'en haut, galerie de Minéralogie _____	250.000 ..
Puits artésien _____	60.000 ..
Chauffage des serres par ce moyen _____	400.000 ..
Serres dans les couches _____	300.000 ..
Jardin d'hiver _____	1.600.000 ..
Pont entre les serres _____	12.000 ..
Premier projet complet pour les serres chaudes _____	789.000 ..

	}	Faisanderie d'hiver _____	"
		Hippopotames _____	54.402.00
		Insectes _____	20.200.00
		Lions grandes cages _____	87.000. ..
		Loups _____	"
		Mammifères amphibies _____	5.000 ..
Ménagerie		Grande oisellerie _____	250.000 ..
		Volière & reptiles _____	85.000 ..
		Singerie _____	"
		Ours _____	85.000 ..
		Porcherie _____	"
		Fontaine _____	"
		Pont _____	"
		Café _____	"
	Disposition pour les zoophytes _____	12.000 ..	
84	Extension du jardin galerie de zoologie _____	16.200.000 ..	

Honoraires relatifs à des projets complets

<i>Pages</i>				
11	1° Galerie de Zoologie _____		2.594.945 ..	
21	2° Serres Chaudes achèvement _____		1.255.369 ..	
	3° Galerie annexée à la minéralogie et à			
44	la géologie p. la paléontologie _____		274.000 ..	
73	4° Grille rue de Buffon _____		21.449 ..	
40	5° Galeries d'anatomie comparée _____		242.593 ..	
54	}	Fabriques 10.000 _____		
58		Latrines 16.000 _____		
58-60		6° Ménagerie Livres 32.000 _____	228.000 ..	
63		Oisellerie 85.000 _____		
62		Petits mammifères 125.000 _____		
53	Erpétologie _____	75.000	}	
74	Cygnés & ^a _____	11.372		
73	Bureau de surveillant _____	2.000		
	Grand amphithéâtre devis complet	42.000		
	Nombreuses études avec devis			
71	approximatif de 160.000 ^F			
77	}	Eaux _____ 70.000	}	150.000 ..
79		Égouts _____ 80.000		
80	Terrains S ^t Victor _____			67.673 ..
				4.972.491 ^F . 00

Rohault de Fleury

L'arrêté du Conseil des bâtiments civils alloue ½ % dans les conditions de mes projets.
En 1846 j'ai reçu 6000^F à Compte sur les premiers projets de Zoologie.

10. Lettre de Jules André, architecte du Muséum, au Ministre des Beaux-arts à propos de la transformation de l'Hôtel de Magny en espace d'exposition des objets entrant dans les collections, 15 janvier 1866 (F²¹ 826).

Muséum d'Histoire Naturelle

Bureau de l'Architecte

Paris, le 15 Janvier 1866.

Monsieur le Ministre

Les travaux à exécuter dans l'ancien logement de feu Monsieur Valenciennes professeur au Muséum d'histoire naturelle, sont terminés.

Ces travaux avaient pour but d'établir dans ce logement, les bureaux de l'administration trop à l'étroit dans le local qu'ils occupent encore aujourd'hui et d'approprier l'étage du soubassement à la réception et au déballage des différents objets parvenant au Muséum de toutes les parties du monde.

Monsieur le Directeur du Muséum demande que l'une des salles de ce soubassement, soit plus particulièrement affectée à l'exposition première des objets envoyés, et pour cela faire, il désire qu'il soit établi des tables au pourtour de l'ancienne salle à manger. Ces tables d'une grande simplicité seraient conformes à celles présentement établies dans une salle située à rez-de-chaussée de l'angle nord-est du bâtiment occupé actuellement par l'administration.

De plus, Monsieur le Directeur, demande que l'entrée principale de la nouvelle administration soit éclairée au gaz et qu'on établisse une main-courante à droite et à gauche du grand perron.

Ces travaux Monsieur le Ministre me paraissent utiles et nécessaires et je viens les recommander à la bienveillance de votre Excellence, en la priant de vouloir bien m'accorder les crédits nécessaires à leur exécution, attendu que ces travaux n'ont pas été compris dans le devis relatif à l'installation de la nouvelle administration.

L'ensemble des crédits que je sollicite s'élève à la somme de trois mille quatre cents dix francs, suivant le détail ci-contre.

J'ai l'honneur d'être Monsieur le Ministre,
De votre Excellence,
Le très humble et très obéissant serviteur

Jules André
Architecte adjoint du Muséum
d'histoire naturelle

À son Excellence Monsieur le Ministre
de la maison de l'Empereur et des beaux-arts

Nouveau bâtiment de l'administration

Établissement de tables d'exposition au pourtour
de l'ancienne salle à manger de feu Mr Valenciennes

Menuiserie	_____	900 ^F .00	
Serrurerie	_____	100 ^F .00	
Peinture	_____	150 ^F .00	
		1150 ^F .00	
	Total	=	1150 ^F .00
	Imprévus ¹ / ₁₀		115 ^F .00
		1,265 ^F .00	
	Total général	=	1,265 ^F .00

Établissement du gaz et main-courante au
grand perron de la nouvelle administration

Maçonnerie – modification de l'extrémité du perron. socles en pierre pour candélabres	_____	700 ^F .00	
Deux candélabres en fonte	_____	300 ^F .00	
rampes en fer	_____	300 ^F .00	
Deux lanternes canalisation du Gaz à cent cinquante mètres. appareils		650 ^F .00	
		1950 ^F .00	
	Total	=	1950 ^F .00
	Imprévus ¹ / ₁		195 ^F .00
		2,145 ^F .00	
	Total général	=	2,145 ^F .00

Total des deux crédits = 3,410^F.00

11. Rapport du Directeur des Bâtiments civils au Ministre des Beaux-arts,
3 février 1866 (F²¹ 826).

MINISTERE
DE LA MAISON DE L'EMPEREUR
ET DES BEAUX ARTS

Direction des Bâtiments Civils

Muséum d'histoire naturelle

Proposition d'approuver une dépense de 3,400

Palais des Tuileries, le 3 février 1866

Rapport

**A son Excellence le Maréchal de France, Ministre de la Maison de l'Empereur et
des Beaux-Arts**

Monsieur le Ministre,

Le Rez de chaussée et le 1^{er} étage de l'ancien hôtel Magny au Muséum d'histoire naturelle, autrefois occupés par Mr Valenciennes, viennent d'être restaurés et sont destinés à recevoir le service de l'Administration, et à servir, au rez de chaussée, de salles où seront exposés provisoirement, avant d'être classés, les objets envoyés au Muséum.

Pour faire cette exposition, il est nécessaire d'établir des tables dans la plus grande de ces salles, d'y amener le gaz et de poser une main courante au long de l'escalier du grand perron de l'Administration.

L'ensemble de ces travaux entrainerait une dépense de 3,400^F environ, savoir :

Tables	—————	1,250
Gaz et main courante	———	2,150
		<u> </u>
Total		3,400

J'ai l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous prier de vouloir bien, autoriser l'exécution de ces travaux dont la dépense sera imputée sur le crédit d'Entretien des Bâtiments civils Exercice 1866.

Vu
Le Secrétaire général

Le Directeur
des Bâtiments Civils

Approuvé
Paris, le 5 février 1866
Le Maréchal de France
Ministre de la Maison de l'Empereur
Et des Beaux Arts.

12. Lettre de l'architecte du Muséum Jules André au Ministre des beaux-arts au sujet de deux vitrines pyramidales projetées pour la Galerie de Minéralogie, 16 août 1866 (F²¹ 826).

Muséum d'Histoire Naturelle

Bureau de l'Architecte

Paris, le 16 août 1866

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Directeur du Muséum d'histoire naturelle, sur la demande de Monsieur le Professeur de Géologie, sollicite l'exécution de deux grandes vitrine en pyramides à établir sur les deux meubles, situés au centre de la galerie et voisins des tables à incrustations de marbres et pierres dures.

L'une des vitrines serait consacrée à la collection des météorites dont l'installation actuelle ne répond aucunement à l'intérêt qu'elle présente pour le public et dont la disposition ancienne offre des difficultés à l'étude. L'autre serait réservée aux gros échantillons les plus intéressants, qui sont en ce moment ou cachés au public ou disposés dans des cages en verre tout à fait disparates et d'un mauvais effet.

Chacune de ces deux vitrines aurait une base de 2^m,26 sur 1^m,16 et une hauteur de 1,00. Les vitrages extérieurs seraient exécutés en fer et le meuble intérieur à gradins serait en bois.

Voici la manière dont se répartirait la dépense pour l'une d'elle :

Serrurerie	450 ^F	} = 715 ^F 00
Menuiserie	175	
Vitrierie	60	
Peinture	30	

Soit, sept cents quinze francs et pour les deux quatorze cents trente francs (1430^F), somme à laquelle il conviendrait d'ajouter un dixième d'imprévu, soit cent quarante trois francs (143^F) ce qui élève la dépense totale à quinze cents soixante treize francs (1573^F).

Je prie votre excellence de vouloir bien être favorable à cette demande ; elle serait utile surtout en ce sens que si elle répond bien à ce qu'on en attend, elle peut servir de point de départ à une nouvelle disposition d'exposition de la galerie de géologie et de minéralogie, disposition qui permettrait d'augmenter d'au moins un cinquième la surface exposante ; la dépense restant bien au dessous du résultat obtenu.

J'ai l'honneur d'être Monsieur le Ministre, de votre Excellence,
Le très humble et très obéissant serviteur

Jules André

Architecte adjoint du Muséum d'histoire naturelle

13. Rapport de l'architecte du Muséum Jules André au Ministre des beaux-arts au sujet de deux vitrines pyramidales projetées pour la Galerie de Minéralogie, 16 août 1866 et approbation du Ministre le 17 août 1866 (F²¹ 826).

Palais des Tuileries, le 16 Août 1866

**MINISTERE
DE LA MAISON DE L'EMPEREUR
ET DES BEAUX-ARTS**

*Direction
Des Bâtiments Civils*

Muséum d'histoire naturelle

Proposition d'approuver une dépense de 1600^F pour la pose de vitrines sur les meubles situés au centre de la galerie de géologie

**Rapport
À son Excellence le Maréchal de France, Ministre de la
Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts
Monsieur le Ministre,**

M^f le Directeur du Muséum d'histoire naturelle appelle l'attention de votre Excellence sur l'insuffisance des deux meubles situés au centre de la galerie de géologie et destinés à renfermer des échantillons, et demande l'exécution de deux vitrine en pyramide sur des deux meubles.

D'après l'évaluation faite par l'architecte du Muséum, la dépense serait de 1600 francs environ.

Ce travail me parait justifié par un besoin réel, et j'ai l'honneur de proposer à votre Excellence de vouloir bien l'approuver. La dépense de 1600f sera imputée sur le crédit affecté à l'entretien du Bâtiments Civils.

Le Directeur des Bâtiments civils

Crédit	850.000 ^F
Dépenses autorisées	<u>780.370</u>
Reste	69.630
Aut ^{on} nouvelle	<u>1.600</u>

Approuvé le 17 août 1866,

Le Maréchal de France,
Ministre de la Maison de l'Empereur
Et des Beaux-Arts

Vu :
Le Conseiller d'État, Secrétaire Général

14. Lettre des Citoyens Commissaires des sciences et des arts dans les pays conquis par l'armée de la République, en Belgique et aux Pays-Bas, à la Commission exécutive de l'Instruction publique, 1^{er} Brumaire an III [22 octobre 1794] (F¹⁷ 1229, dossier 12).

À Versre le 1^{er} Brumaire l'an 3^{ème} de la République française, une et indivisible
Citoyens Commissaires,

Nous apprenons, que la commission Exécutive de l'instruction publique vient d'être organisée, et que cette partie importante du Gouvernement est en activité, nous nous empressons de lui rendre un compte sommaire de nos opérations dans les pays, que nous avons parcouru depuis notre départ de Paris ; les détails plus étendus trouveront place dans le rapport méthodique, que nous lui présenterons à notre retour en France.

Lors de notre passage dans les villes chefs lieu de Districts ; nous avons pris connaissance, auprès des administrations ; de l'exécution de l'instruction envoyée par le comité de l'Instruction publique, relativement aux dépôts des objets de sciences et d'arts, qui se trouvent dans leur arrondissement, et lors que ces dépôts étoient formés, nous les avons examinés, un seul a frappé notre attention ; c'est celui établi à Combray, il est en bon ordre et les moyens de conservation sont aussi surs, que méthodiques. Tout ce qui s'est trouvé de Tableaux, de livres, de meubles précieux et d'objets d'histoire naturelle, chez les Emigrés, les condamnés et dans les maisons religieuses, a été réuni dans une Eglise et disposé par ordre de matières on en fait le catalogue raisonné, dont une expédition sera envoyée à la commission de l'instruction publique ; dès qu'il sera terminé.

Depuis notre arrivée dans les Pays conquis, dans tout les lieux de notre passage à Valenciennes, Mons, Bruxelles, Malines, Louvain, S^t Trou, Liège, Tongres et dans le voisinage de ces Villes, nous avons pris des informations sur les Bibliothèques, les cabinets d'histoire naturelle, les Jardins de Botanique et les productions des arts, qui se trouvent répandus dans les lieux publics, les Eglises, les couveuses et les ateliers, l'Agriculture, ainsi que les instruments et outils, qui lui sont affectés, ont fixé notre attention et nous avons fait dessiner soigneusement ce qu'il y avait de plus intéressant à ce sujet.

La visite des bibliothèques nous à procuré 48 grandes caisses de livres, qui renferment plus de 12.000 volumes parmi ces livres, il y a plusieurs manuscrite précieux Grecs, latines, français et en langues étrangères, il s'y rencontre beaucoup d'éditions, dans la date de leur première impression remonte à celle de la découverte de l'Imprimerie ; et enfin un grand nombre d'ouvrage sur l'histoire du Pays, que nous parcourons, sur les sciences et les arts utiles les catalogues sont faits avec soin et nous en remettrons une copie lorsque nos travaux nous permettrons d'en faire faire une.

Les cabinets d'histoire naturelle sont beaucoup plus rares dans ce pays que les bibliothèques nous n'en avons encore pu découvrir que cinq, dans deux des quels nous

avons mis à part une quarantaine de morceaux, qui nous ont paru dignes d'entrer dans la collection Nationale, et dont nous avons composé deux caisses qui ont été adressées au Muséum d'histoire Naturelle. Trois de ces objets entr'autres du genre des fossiles sont précieux par leur rareté et leur belle conservation, l'un est la carapace d'une tortue de grandeur moyenne incrustée dans une pierre calcaire ; l'autre l'impression d'une grande fougère américaine ; la troisième celle d'un poisson figurée dans l'ouvrage de Buretin.

Le règne végétal n'a point été oublié, indépendamment des observations sur l'agriculture, en général, que nous avons faites dans tout les lieux, par les quels nous sommes passés, nous avons visité avec attention 24 Jardins de Botanique, des quels nous avons tiré 144 Espèces d'arbres, d'arbustes et de plantes différentes. Tout ces végétaux sont étrangers à L'Europe et la plupart manquoient à la collection nationale, où s'y trouvoient en individus uniques. Parmi ces arbres, il s'en trouve de très précieux pour les arts, tels que ceux qui produisent le camphre et le benjoin, l'arbuste, dans les feuilles font le thé, ainsi que celui, dont la fleur est employée par les chinois pour parfumer le Thé et lui donner l'odeur suave, que nous lui connaissons, font partie de nos envois. La salse pareille de Virginie, dont la racine est de recherché en médecine ; le chêne vert à gland doux, qui se mange comme la châtaigne et qui a si longtemps servi de nourriture aux Gaulois, nos ancêtres, ont aussi trouvé place dans les envois. Ces végétaux pourront être transportés au printemps prochain dans nos départements méridionaux, afin de s'y naturaliser, il s'y trouve aussi quelques arbustes et plantes d'ornement, qui pourront augmenter les ressources de nos fleuristes et leur fournir de nouvelles branches de commerce.

Mais ce qui en plus directement utile, ce sont des variétés d'arbres fruitiers peu connus en France, où qui pour la plupart n'y ont point encore été introduite, nous comptons parmi ces derniers, un pommier, un pommier, deux sortes de raisin, un noisetier et un cerisier, qui tous méritent d'être multipliés et d'occuper des places distinguées dans nos vergers

Les légumes qui nous ont paru intéressant par leur faveur, où les singularité, ont été envoyés en graines, dont nous avons formés deux paquets, qui ont été adressés au 1^{er}Jardinier du Muséum d'histoire naturelle quoique ces plantes soient des variétés dues à la nature du terrain où perfectionnées par la culture ; comme elles sont où d'une faveur plus délicate où d'un plus grand produit, que les nôtres, il est bon de les naturaliser chez nous, c'est une conquête, qui, sans appauvrir les vaincus, enrichis les vainqueurs et fait le bonheur de tous.

Le résultat de nos recherches relativement aux objets d'arts dans les pays, que nous avons parcourus, se réduisent à 24 tableaux d'artistes peu connus en France quoique ces tableaux ne méritent pas d'être rangés dans la 1^{ère} classe, nous avons cependant cru devoir les recueillir, parce qu'ils se rapprochent assez du genre Italien, genre dans lequel les artistes Liégeois ont cherché à se perfectionner à Rome dans l'école formée pour eux. Ces artistes sont Gérard Lairesse, Dousset, Bertholet, Carlier, Plumier et Valescart parmi les tableaux de ces Maitres, que nous avons fait passer au Dépôt national, on distingue celui de Lairène représentant Orphée se frayant un chemin aux enfers pour en tirer Eurydice.

Nos recherches des objets d'antiquités, ont été presque vains à l'exception d'un petit monument antique on est représentée la "Déesse Nebellena et d'un plateau en bronze, qui ont quelque mérite et que nous avons placés dans une des caisses, nous n'avons rien trouvé, qui fût digne d'être envoyé en France mais nous sommes assurés d'être plus heureux à Aix la Chapelle et à Cologne, où nous nous rendrons bientôt.

Tout les objets indiqués cydessus ont fourni la matière de trois Couvoir. Le 1^{er} expédié de Matines le 1^{er} vendémiaire pour Lille et ensuite pour Paris était composé de 8 chariots chargés de 24 caisses de Livres ; le 2^{ème} parti de Bruxelles le 3 du même mois étoit formé de cinq voitures, tout deux rempliés de végétaux, 3 de sept caisses de livres et de 2 caisses d'histoire naturelle et d'antiquités ; le 3^e, que nous avons envoyé de Liège le 28 du mois dernier, était formé de 8 chariots, tout un centenaire une grande caisse de Tableaux, un second rempli de végétaux et les six autres de 17 caisses de livres. Ces couvoir ont été mis pour la surveillance de conducteur intelligent et soigneux. Nous espérons, qu'ils sont arrivés à leurs destination en bon état.

Si nous n'avons pu faire jusque ici des récoltes plus étendus en histoire naturelle pour les Galeries du Muséum ; nous en avons recueilli une abondance en faits qui intéressent l'exploitation des mines, les manufactures et quelques grandes parties d'histoire naturelle applicables à la Théorie de la Terre.

Les mines de Charbon abondent dans ce pays, et elles font, comme partout, où la Nature a répandu ce combustible précieux, le bonheur d'un pays et la source inépuisable d'une multitude d'art utiles.

On compte ici plus de 80 fosses ouvertes et 14 à 15 grandes pompes à feu pour l'épuisement des eaux : l'Exportation de ce Charbon en hollande, formoit, avant la guerre, l'objet d'un grand commerce, or comme ce charbon est à bon marché, le pays de Liège, où il se trouve en abondance offrira de grandes ressources en ce genre pour la France et particulièrement pour faire, quand la mer sera libre.

Nous avons fait dessiner sur les mines quelques machines, qui facilitent l'Exploitation et économisent les Bras.

Une manufacture de Sel ammoniac, en pleine activité depuis neuf ans, fournissait beaucoup de ce sel utile, le commerce hollandais l'achetait à quarante sols la livre et le revendait le double à Paris. La férocité autrichienne, la torche à la main a brulé cette belle manufacture qui était située à 3 quarts de lieue de Liège, les procédés pour la fabrication de ce sel, dont nous avons adressé un pain à fourerai pour échantillon, ne sont ni ceux de Beaumé, ni ceux employés en Asie : ils sont plus avantageux et faciles à mettre en œuvre en France, auprès des mines de charbon et que nous manquerons de sel ammoniac.

Les marbres des environs de Liège, du Limbourg, de Franchimont et de Namur forment aussi une espèce de Commerce. Le hollandais toujours en activité, toujours mystérieux pour tout ce qui concerne le lucre, transporte et expatrie, pour ainsi dire, plusieurs de ces marbres, cache soigneusement le lieu, d'où il les tire et les vend comme étrangers.

Une nomenclature exacte de ces marbres, la description méthodique de leurs caractère, le lieu d'où les extraits, nous ont paru mérités un travail, au quel nous avons apporté la plus soigneuse attention, nos description seront accompagnées des échantillons.

On connaît en France les moulins à scier le marbre ; mais on a fait de vaines tentatives pour avoir de la hollande des plans de leurs moulins a égaliser et à polir trois cens carreaux de dix pouces en carré à la fois nous avons trouvé un pareil moulin chez un citoyen très estimable à Liège, qui, loin de nous en faire un mystère, nous en a fait faire les plans par ses fils ; et ils font partie de notre collection de Dessins.

Cette collection est composée dans ce moment de plus de 80 Dessins de machines, outils, instruments, fabriques et monuments utiles aux progrès des sciences et des arts. Ceux qui peuvent servir à l'histoire de nos glorieuses conquêtes dans le pays, que nous parcourons, n'ont pas été oubliées fenêtrés d'admiration pour nous valeureux conquérants et ne pouvant faire un pas dans rencontrer les traces de leurs glorieux combats, il nous a été impossible de nous refuser au plaisir de retracer à nos concitoyens quelques portions des champs de leurs victoires. Les jeunes artistes, qui s'en occupent, ayant été acteurs dans une grande partie de ce combats prennent un grand plaisir a eu retracer les positions nous ferons hommage à la commission Exécutive d'un exemplaire de ces dessins, ainsi que du journal de notre voyage, lorsqu'il sera fini.

La terme de notre voyage ne paroît pas très prochain il semble se reculer en proportion de l'agrandissement du champ de nos victoires. La hollande s'ouvrira bientôt à nos recherches, et nous fournira d'amples moissons dans tout les genres nous y suivrons nos armées à fur et à mesure qu'elles y entreront ; et nous tacheront de ne rien négliger de tout ce qui peut contribuer à la gloire et surtout au bonheur de la Nation.

Salut et fraternité

Les commissaires des sciences et des arts dans les pays conquis par les armées de la République

De Wailly Thouin
Faujas Michel LeBlond

15. Rapport au Directeur Général de l'Instruction publique par Cuvelier et Madaye, à propos de l'arrivée des caisses d'histoire naturelle du cabinet du Stadhouders (F¹⁷ 1229, dossier 12).

Rapport au Directeur Général de l'Instruction Publique
Par les C^{ens} Cuvelier et Madaye

Sur arrêté de la Commission d'Instruction publique, nous avons été chargés de recevoir et faire déposer au Muséum d'histoire naturelle ; les objets de sciences et arts provenant du Cabinet du Mathouder et qui concernoient cet établissement.

Nous avons rempli notre mission ; les différentes caisses qui contenoient ces objets arrivés dans le meilleur état, ont été ouvertes devant nous pour les professeurs, et les choses précieuses qu'elles renfermoient, sous provisoirement déposées en grande partie dans l'ancienne salle des Elèves de l'école normale. Les Caisses contenant les minéraux Madrepores &^a n'ont pu encore être ouvertes parce ce qu'on attend que le local où on doit placer ces richesses soit tout à fait disposé pour les recevoir.

Le 1^{er} Envoi consistoit en 147 Caisses ; à Savoir

Terres, Pierres, Métaux et demi Métaux _____	24 Caisses
Pétrification de Corps Marins de la Nature _____	9 Id
Objets divers tirés de trois règnes de la Nature _____	7 Id
Madrepores, Coraux, Coralines et Littophytes _____	13 Id
Insectes tant étrangers qu'Indigènes _____	12 Id
Coquilles terrestres, [?] et marines _____	10 Id
Etoiles de Mer, Crabes, Ecrevisses, homards _____	4 Id
Parties animales, fœtus, Monstruosties et petites animaux adultes conservés dans l'Esprit de vis et contenus dans les Bocaux _____	20 Id
Oiseaux étrangers ou rares en Europe _____	23 Id
Animaux empaillés presque tout quadrupèdes étrangers _____	14 Id
Squelettes d'Animaux Etrangers _____	3 Id
Productions du règne végétal, telles que des racines des tiges, des écorces, des fleurs, des fruits, des graines des gommés, des résines, & ^a _____	4 Id
De l'autre part _____	143 Caisses
Mélanges d'histoire Naturelle dans les trois règnes _____	4 Id
Total _____	147 Caisses

Le second envoi consistoit en 74 Caisses ou Malles

Savoir

Treize qui n'ont pas été ouvertes, étoient marquées au nom du C^{en} Faujas et on nous a déclaré qu'elles contenoient des effets

a lui appartenant Cy _____ 13 Caisses

Huit autres non ouvertes, étoient marquées au nom du C^{en} [?]

d'armant agent de la République près des Etats Généraux de

hollande _____ 8 Id

Enfin, les cinq dernières non ouvertes contenoient les effets, linge, et habits du C ^{en} Ramel représentant du peuple ainsi qu'une sixième appartenant au C ^{en} Capmartin son secrétaire _____	6 Id
Dans les Caisses ouvertes quatre se sont trouvées remplier d'effets à l'usage du C ^{en} Thouin _____	4 Id
Onze contenoient des Instruments de l'histoire _____	11 Id
Bocaux vuides, Esprit de Vin et Verreries utiles aux laboratoire du Muséum _____	5 Id
Livres d'Agriculture, histoire Naturelle Chimie _____	10 Id
(Dans l'une de ces caisses se trouvoit un modèle en Ivoire d'une chasse aux Eléphants. Dans une seconde, un superbe cadran solaire et un Beau Microscope de Delbarre)	
Oiseaux empaillés et Insectes _____	9 Id
Animaux empaillés _____	5 Id
Objets mélangés d'histoire Naturelle _____	1 Id
Pharmacie Chinoise _____	2 Id
Total _____	74 Caisses

À cet envoi étoit joins l'armure en fer du Squelette de la Giraffe qu'on avoit précédemment reçue et qui faisoit partie du premier Envoi.

Le 3^e envoi consistoit en une seule caisses qui contenoit des livres hollandais trois boëles avec des plans de fortifications modelés en bois. Deux vues de la ville de Canton Ouvrage chinois très précieux ; Un modèle de Canot Samoyede, l'effigie de l'homme qui le conduit à la pêche de la Baleine ; Une boëte au C^{en} Alquier représentant du peuple, contenant quelques pétrifications qu'il a recueillies dans son voyages ; Une autre boëte remplie de Coquilles, appartenant au même Représentant ; Différent catalogues de la collection Stathouderienne ; une liasse de papiers au C^{en} Thouin. Un petit paquet à l'adresse du C^{en} Squanthin Ingénieur agent de l'ancienne Commission des travaux publics ; un autre, renfermant quelques habits du C^{en} Thouin ; Une boëte à couleurs avec pinceaux &^a au C^{en} Durand désinateur de la Commission de la Belgique ; un petit paquet d'habits et Linge du C^{en} Deseine Secrétaire du représentant Alquier et contenant des objets real tifs à sa place et à sa personne.

On n'attend plus maintenant de hollande que les animaux vivans. Ils sont au nombre de 52 individus.

La commission avoit précédemment invité les Professeurs du Muséum à donner chacun pour leur partie un Catalogue détaillé des richesses qu'ils ont reçues, le Catalogue du Bibliothécaire fournira le moyen d'extraire des livres ceux qui pourroient convenir à la Bibliothèque Nationale.

Tout ces objets précieux ont résisté aux fatigues d'un long et pénible voyage et on ne peut trop donner d'éloges au seins de ceux qui les ont expédiés de hollande ou qui les ont accompagnés pendant la route. Si le Directeur Général approuve ce rapport, on le prie de prendre l'arrêté ci joint que mettra les C^{ens} Cuvelier et Madaye en mesure d'achever leur missions.

Madaye Cuvelier

16. Réponse du Directeur Général de l'Instruction Publique au rapport de Madaye et Cuvelier à propos des caisses arrivées des pays conquis.

Paris le 10 Nivôse L'an 4^e de la République française

Le Directeur Général de l'Instruction Publique, approuve la conduite que les C^{ens} Cuvelier et Madaye ont tenue dans la mission dans ils avoient été précédemment chargés par l'ancienne Commission d'Instruction Publique, et qui étoit relative aux objets de sciences et arts arrivés de hollande et concernant l'Etablissement du Muséum d'histoire Naturelle.

Il les charge 1^e d'assister à l'ouverture des caisses contenant les Minéraux, Madreporés, Coquillages &^a quand le local qu'on dispose sera prêt à les recevoir 2^o de faire distraire du Muséum d'histoire naturelle ; les objets qui ne concernent pas cet établissement et qui se sont trouver dans les trois envois de hollande, et de les faire transporter sans délai dans leurs dépôts respectifs 3^o d'inviter les Professeurs à faire le plutôt possible, chacun pour leur partie, les Catalogues détaillés des objets dans le Cabinet Stathouderien a enrichir le Muséum, afin que ces Catalogues puissent être présentés au Ministre.

Signé Gingueney

17. Devis de la dépense générale du Muséum d'histoire naturelle, an III
(F¹⁷ 1229, dossier 11).

Muséum National d'histoire Naturelle

Devis de la dépense générale
 du Muséum d'histoire naturelle
 pour la troisième année Républicaine

Dépenses du Jardin

Indications des art ^{es} des règlements qui nécessitent ces dépenses	Dépenses des Galeries d'histoire naturelle	Dépenses des années dernières	Augmentatio n projetée	Dépense Extraordinaire
	Pour les dépenses d'entretien de propreté des galeries, comme balais de différentes espèces, époussetoirs, cire à frotter, brosses, torchons, paillassons et couleurs, en tout la somme de trois cent quatre vingt quatre livres.	288 " "	96 " "	
Art ^e .3 Chap ^e .2	Pour la conservation du règne minéral des galeries ; l'acquisition des capsules de verre pour les petits objets ; cages vitrées ; de cire molle pour fixer les étiquettes ; les dépenses des copistes pour écrire les étiquettes et mettre au net les catalogues de cette partie de			
Art ^e .12 Chap ^e .4	l'histoire naturelle : Et enfin pour acquisition de minéraux qui manquent à la collection et qui sont nécessaires à son complément, la somme de dix huit cents livres cy	1500 " "		300 " "
Art ^e .9 Chap ^e .2	Pour les acquisitions nécessaires à la conservation de la Zoologie, des reptiles, et des poissons, tels que du mercure, de l'esprit de vin, du souffre, des vases de verres ; pour empaillage des oiseaux et des petit s			

Art ^e 12 Chap ^e 4	<p>quadrupèdes : pour dépense d'écriture d'étiquettes pour frais de copies du catalogue méthodique; Et pour acquisition d'objets rares, utiles au complément de cette partie, la somme de dix huit cents livres</p>	1800 " "		1,423..15.5 arriéré
Art ^e 9 Chap ^e 2	<p>N^o la préparation de la peau du Rhinocéros mort de la ménagerie de Versailles, et transporté au Muséum ; la dissection ; la carcasse en trois propre à recevoir la peau pour lui rendre sa forme naturelle ; son empaillage qui ont couté 623^L..15..5, excédent les fonds affecté à l'entretien des galeries : et la monture des os, pour former pour former le squelette, pourra couter 800^L, lesquelles sommes réunies seront portées à la colonne des dépenses extraordinaires cy</p>			
Art ^e 12 Chap ^e 4	<p>Pour les dépenses d'entretien de la zoologie des insectes, des vers et animaux microscopiques comme cadres bocciaux, esprit de vin, mercure, soufre, cire, copies d'étiquettes du catalogue :</p>	12 " "	1,578 " "	
Art ^e 3 Chap ^e 4	<p>Et pour acquisition d'objets utiles au complément de cette partie, la somme de quinze cent quatre vingt dix livres cy</p> <p>Pour l'entretien de la collection végétale des galeries ,comme papier de différentes espèces pour l'herbier général ; vases de verre pour les fruits, les graines, les gommés et les résines : esprit de vin pour les racines, les fleurs, et autres parties végétales conservées dans cette liqueur ; pour copies d'étiquettes et du catalogue que le professeur de cette partie est tenu de faire la somme de Douze cent livres cy</p>		1,200 " "	

<p>Pour l'entretien des six herbiers particuliers dont est chargé le professeur de botanique à la campagne ; acquisition de papier ; frais de copies des étiquettes et du catalogue de cette partie, la somme de quatre cents livres, cy</p> <p>N° les fonds affectés précédemment à l'entretien de cette partie de l'Etablissement étoient fixés à 3600 livres ; actuellement que les galeries sont augmentées de plus du double de leur étendue ; que tout les objets ; et qu'enfin le Cabinet d'histoire naturelle de Chantilly fait partie de la collection nationale, il est nécessaire que le fonds soit porté à 8.597^{Lt}.15^S.5^d dont 3,600^{Lt} pour les dépenses ordinaires, 3,274^{Lt} pour augmentation de dépense annuelle et 1,723^{Lt}15^S.5^d pour dépense extraordinaire.</p>		<p>400 .. "</p>	
	<u>3,600^{Lt} "</u>	<u>3,274^{Lt} "</u>	<u>1,723^{Lt} ..15^S ..5^d</u>

18. Lettre de l'architecte du Muséum Molinos à la Commission des travaux publics, 5 Vendémiaire an III à propos des agrandissements réalisés et projetés dans le Jardin (F¹⁷ 1229, dossier 9).

Paris ce 5 vendémiaire l'an 3^{ème} de la république française une et ind.

Molinos à la Commission des travaux publics

Je vous adresse Citoyen le Plan général de la disposition du terrain designé pour l'agrandissement du Muséum national d'histoire naturelle en vertu d'un arrêté du Comité du Salut public en date du 27 floréal l'an 2^{ème} de la République française unie et indivisible, ainsi qu'un Mémoire explicatif de ces dispositions que vous m'avez demandé par vos lettres des 4^{ème} sand culotides et 4 vendémiaire.

Cet agrandissement a été nécessité sur les décrets qui ont désigné le jardin du Muséum national d'histoire naturelle, pour placer les pépinières du Roule et y faire tous les élever en arbres étrangers qui doivent être répartis dans les départements de la république, ainsi que tout les essais en agriculture, c'est pourquoi cet établissement exige un vaste local pour une ferme et ses accessoires, les pépinières d'arbres verts, fruitiers, &c.

Je joins encore à cet envoi le rapport de la Société de médecine, sur la rivière de Bievre, que vous m'avez demandé et que je vous prie de faire copie attendu que je ne n'ai que cet exemplaire .

Salut et fraternité.
Molinos

19. Lettre de la Commission des armes à la Commission d'Instruction Publique, le 13 Thermidor an III, afin que des minéraux soient réservés dans les collections du Muséum pour les élèves de l'École des Mines (F¹⁷ 1229, dossier 5).

Paris le 13 Thermidor, l'an 5^{ème} de la République, une et indivisible.

La commission des Armes, Poudres et Exploitation des Mines de la République,

A la Commission d'Instruction Publique.

L'agence des mines, citoyens, et chargée par les articles 10. 17. et 19. de l'arrêté du comité de salut public du 18 Thermidor au 2^e de formes pour la maison d'instruction créée sous son autorité une collection de tout les minéraux nécessaires à l'instruction des élèves des mines et à celle des aspirants à être élèves. L'agence a été autorisée à faire l'acquisition d'un cabinet intéressant où elle eut ce qui lui est indispensable pour son service ; mais en circonstance particulière on fait manquer cette acquisition : informée qu'il y a dans les magasins du muséum d'histoire naturelle beaucoup de morceaux doubles, elle demande que vous autorisiez les professeurs aux soins desquels ces objets sont confiés à délivrer à qu'ils pourront céder sans nuire à cette précieuse collection. Elle s'empresse de son côté d'offrir au muséum ces morceaux, qui seroient dignes d'y être déposés ; et elle les prendroit tant parmi les doubles, qu'elle possède déjà, que parmi ceux que rassemblent en ce moment les membres de l'Inspection des mines voyageant par ordre du gouvernement. L'échange proposé par l'agence des mines nous paroît également avantageux et pour le service de l'École des mines et pour l'agrandissement des collections du Muséum : nous pensons même qu'il est à désirer pour l'Instruction publique, que les doubles des échantillons qui demeurent ensevelis dans les caisses du Muséum, soient mis en évidence.

Nous vous inviterons en conséquence à accueillir favorablement la demande à l'agence et à donner des ordres pour qu'il soit fait au Muséum en sa faveur, la délivrance des morceaux doubles qu'elle réclame.

Les agents des mines pourront se concerter sur ces objets avec les professeurs aux quels vous ferez connoître vos intentions. Tous ce qui peut contribuer à l'agrandissement des connaissances humaines, est fait pour attirer votre attention, et nous ne doutons pas que vous ne preniez les mesures nécessaires pour remplir les vûes de l'agence et les nôtres.

Salut et Fraternité
Le commissaire